



ACCOMPLISHMENTS - OPPORTUNITÉS

# LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

N° 77 - JANVIER/MARS - JANUARY/MARCH 2024

Une publication du Cabinet Civil | A Publication of the Civil Cabinet

**JOYEUX ANNIVERSAIRE MONSIEUR LE PRÉSIDENT, CHER PAPA BIEN AIMÉ DES JEUNES.**

**HAPPY BIRTHDAY MR. PRESIDENT, BELOVED FATHER OF THE YOUTH.**



**PAUL BIYA  
et les jeunes**

**Ça marche!**



**S.E. Paul BIYA** **H.E. Paul BIYA**

**Président de la République du Cameroun** **President of the Republic of Cameroon**

---

En confiant à notre Parti ainsi qu'à moi-même le pouvoir de décision et de gestion des affaires publiques, le peuple camerounais a fait du RDPC, de son Président National et du projet politique qu'ils incarnent, les principaux garants de ses espérances, de son destin et de l'avenir de notre beau pays.

Qu'avons-nous donc fait des espoirs fondés sur nous par nos compatriotes ?

Je répondrai sans ambages, en disant simplement que beaucoup a été fait, que beaucoup a été accompli, malgré les obstacles...Et j'ajoute, au risque de chagriner les champions de la critique pour la critique, au risque de peiner ceux qui ne voient que le mal partout, au risque de décevoir les ténors de la péroraison creuse, et d'affliger les bonimenteurs du chaos (...), que nous pouvons mieux, que nous devons être fiers des résultats que nous avons obtenus dans ces conditions difficiles, pour le bien du Cameroun et du peuple camerounais.



*Paul BIYA*  
*Discours d'ouverture et de politique générale,*  
*3<sup>ème</sup> congrès ordinaire du RDPC*  
*Yaoundé, le 15 sept. 2011*



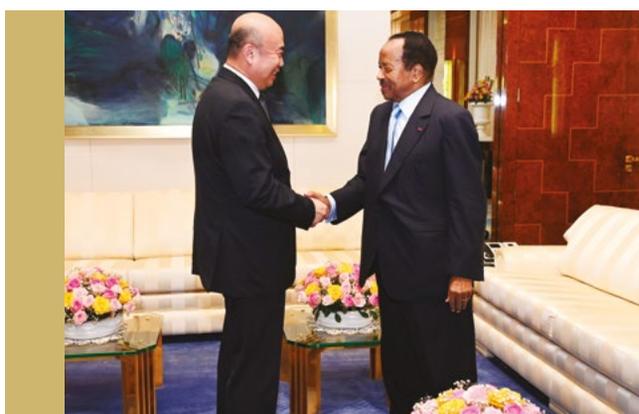
By empowering our party and me to take decisions and manage public affairs, the Cameroonian people have made the CPDM, its National President and vision they incarnate, the key guarantors of their aspirations, their destiny, and the future of our beautiful country.

What have we done with the hopes our compatriots pinned on us?

Without mincing words, I will simply answer that much has been done and that much has been achieved, despite obstacles... I will add, at the risk of upsetting expert armchair critics, at the risk of hurting prophets of doom, at the risk of disappointing idle talkers, and distressing chaos mongers (...) that we should, take pride in the achievements made under such difficult conditions, for the good of Cameroon and the Cameroonian people.



*Paul BIYA,*  
*Opening and General Policy Speech,*  
*3<sup>rd</sup> Ordinary Congress of the CPDM*  
*Yaounde, 15 September 2011*



## 4 UN JOUR, UN ÉVÉNEMENT

### 5 L'ÉVÉNEMENT

- 58<sup>ème</sup> édition de la fête de la jeunesse
- 58<sup>th</sup> Youth Day

### 16 CARNET ANNIVERSAIRE

### 20 CARNET DIPLOMATIQUE

- Cameroun-Tchad. Solidaires
- Cameroon, Chad Tackling Sub-regional Integration Dossiers
- Tchad-Cameroun. Une fraternité à toute épreuve
- Chad-Cameroon: An ironclad fraternity
- Chine-Cameroun. Une coopération appelée à se renforcer
- Cameroon, China to Deepen Fruitful Cooperation Ties
- Cameroun/Royaume-Uni. Le temps des affaires
- UK-Africa Investment Summit Envoy at Unity Palace
- Cameroun-RCA. Les relations au beau fixe
- Deep Gratitude from the Central African Republic
- Cameroun-Japon. Clap de fin pour un Ambassadeur
- Japan Appreciates Cameroon's Principle on Dialogue

### 32 SPECIAL

- « Paul Biya, un grand homme d'État, au destin prodigieux »
- "Paul BIYA, a great statesman with a prodigious destiny"

### 36 FLASH-BACK

- Présentation des vœux de Nouvel An 2024
- Presentation of New Year Wishes 2024

### 58 FIRST LADY

- Madame Chantal BIYA, majestueuse dans ses œuvres
- Mrs Chantal BIYA, Investing in Women's Empowerment to Accelerate Progress

### 88 DOCUMENT

- Message à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2023 et du Nouvel An 2024
- End-of-year 2023 and New Year 2024 Message to the Nation

### 96 AU CŒUR DE L'ACTION

- Actes du Chef de l'État
- Texts signed by the Head of State

**Directeur de Publication/Publisher :**

Samuel MVONDO AYOLO  
Ministre, Directeur du Cabinet Civil/Minister,  
Director of the Civil Cabinet

**Coordonnateur/Coordinator :**

Oswald BABOKE  
Directeur Adjoint du Cabinet Civil/Deputy  
Deputy Director of the Civil Cabinet

**Rédacteurs-en-Chef/Editors-in-Chief**

Nicolas AMAYENA  
Attaché  
Bansi Victor SUHYANG  
Attaché

**Rédaction/ News Staff :**

Jean Christian ATANGANA  
Charles ATANGANA MANDA  
Médard NKODO NSOULOU  
Dorothee DANEDJO FOUBA  
MBENJU John MAFANY  
Armel MEBANDE  
Edouard MVONDO MVOGO  
Joseph B. AMOUGOU MEYONG  
Carole NYANGONO ADJOMO  
Francine NDONGO  
Bernadette FOUA ABEGA

**Contribution :**

Florent Guy ELA FOE  
Chargé de Mission  
Jeanne D'Arc OTAM  
Chargée d'Etudes Assistant  
Maxime MAMA  
**Photographie/Photos:**  
Victor YENE  
Elie Gérard NYAT SAF  
Sylvain ANDJONGO SEME  
Salifou CHIGHET  
Aristide Esso  
**Infographie:**  
Joseph Samuel SAMNICK

**Impression/Printed by :** SOPECAM

All these Instruments are available on  
our website : [www.prc.cm](http://www.prc.cm)

**Our social media accounts :**

The President of the Republic  
@PaulBiya.PageOfficielle  
@PR\_PauLBIYA  
presidentpaulbiya  
The First Lady :  
@ChantaiBIYA\_Cmr  
Civil Cabinet:  
@PRC.CabinetCivil  
@CabinetCivilPRC  
Mail : [cabicivil@prc.cm](mailto:cabicivil@prc.cm)  
@prc.cellcom  
@PRC\_Cellcom  
Mail : [cellcom@prc.cm](mailto:cellcom@prc.cm)



En ce jour historique, le Président Paul BIYA, dans son discours de clôture du congrès ordinaire de l'Union Nationale Camerounaise (UNC), tenu à Bamenda du 21 au 24 mars 1985, annonce solennellement la naissance du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), en lieu et place de l'UNC.

Tout en assumant l'héritage du monolithisme politique en vigueur depuis 1966, l'avènement du RDPC constitue un changement majeur dans la vie de la nation. En effet, le Président BIYA, qui a accédé au pouvoir le 6 novembre 1982, à la faveur des mécanismes constitutionnels, révèle désormais les prémices d'un retour au pluralisme politique, avec comme corollaire, une ouverture à la diversité d'opinions et au libéralisme, cette doctrine qui prône la défense des droits individuels.

Le Chef de l'Etat est porté à la tête du parti avec pour mission de promouvoir le Renouveau national qu'il incarne à travers le projet de société basé sur le « libéralisme communautaire ». Le Cameroun dispose désormais d'un support idéologique et d'un puissant vecteur de mobilisation pour l'édification d'une nation forte, unie, prospère et stable.

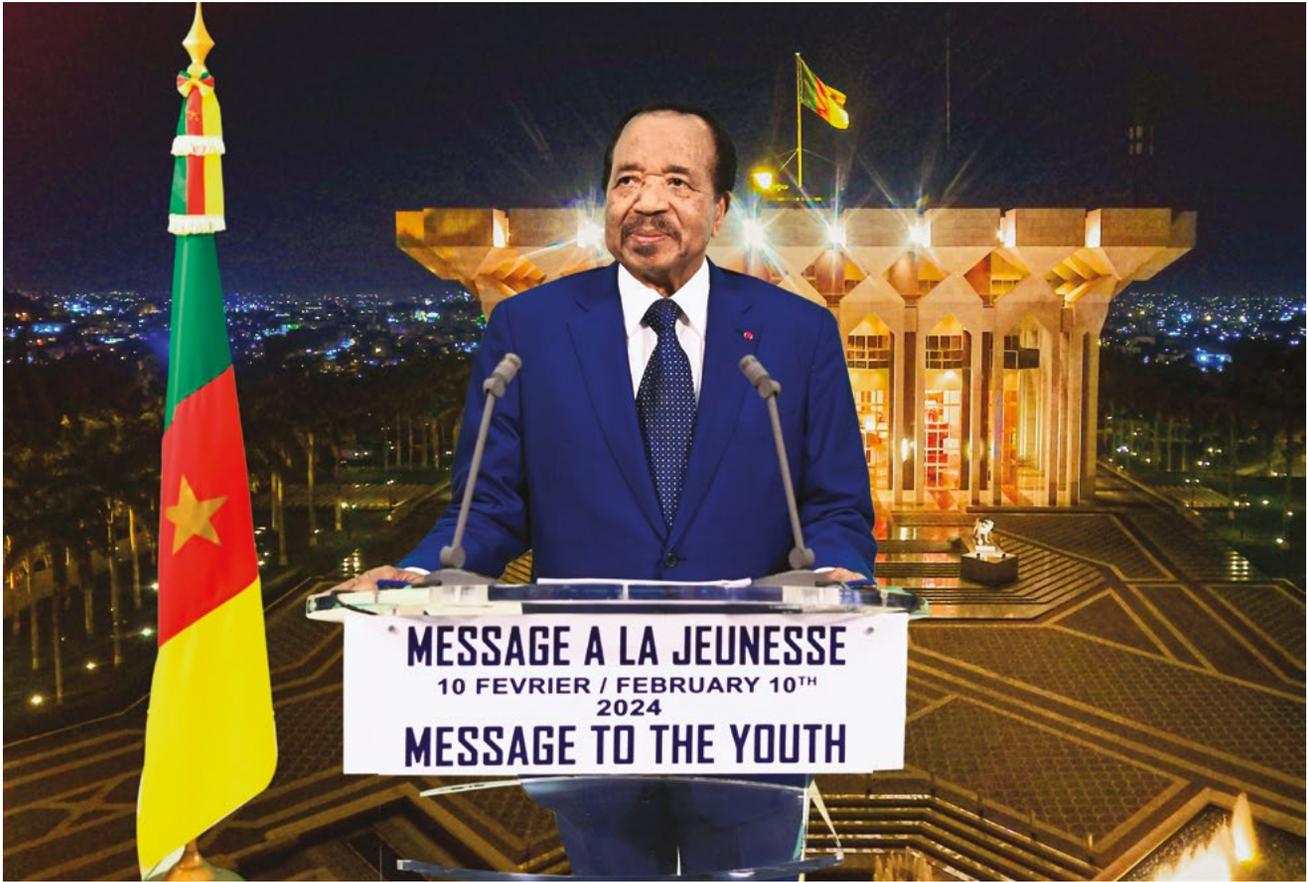
Environ quatre décennies plus tard, contre vents et marées, « le RDPC tient une place prépondérante et joue un rôle majeur dans la vie politique nationale », comme le dira le Président BIYA à l'ouverture du 3<sup>ème</sup> congrès ordinaire du parti, le 15 septembre 2011, à Yaoundé. Grâce au soutien indéfectible des militants du RDPC, Paul BIYA peut être assuré de remporter de nouvelles victoires lors des échéances futures.

On this historic day, President Paul BIYA solemnly announced the birth of the Cameroon People's Democratic Movement (CPDM) to replace the Cameroon National Union (CNU). This was the climax of his closing remarks, delivered at the ordinary congress of the CNU - held in Bamenda from the 21<sup>st</sup> to the 24<sup>th</sup> of March 1985.

The advent of the CPDM was a major change in the nation's political evolution while continuing the legacy of political monolithism in force since 1966. Indeed, President BIYA, who came to power on 6 November 1982, through constitutional mechanisms, launched a return to political pluralism, with the corollary of openness to diversity of opinion and liberalism. This doctrine advocates the defence of individual rights.

The Head of State was raised to the helm of affairs with a mission to promote the New Deal that he embodied through a vision of society based on "Communal Liberalism". Cameroon now had ideological support and a powerful vehicle to mobilise the masses and build a strong, united, prosperous, and stable nation.

Some four decades later, against all odds, "the CPDM has a prominent position and plays a key role in national political life", as President BIYA said at the opening of the party's 3<sup>rd</sup> Ordinary Congress in Yaounde on 15 September 2011. Thanks to the unwavering support of the party's members and supporters, Paul BIYA can be sure of new victories in future elections.





## Paul BIYA en pédagogue...

## Paul BIYA, the Pedagogue...

Placée sous le thème « Jeunesse, import-substitution et patriotisme économique pour le progrès du Cameroun », la 58<sup>ème</sup> édition de la fête de la Jeunesse s'est déroulée le 11 février 2024, dans un élan d'enthousiasme qui a dégagé une opiniâtreté dont seuls les jeunes camerounais ont le secret.

Placed under the theme "Youth, import-substitution and economic patriotism for Cameroon's Development", the 58th edition of the Youth Day took place on 11 February 2024, in a burst of enthusiasm that exuded a determination of which only young Cameroonians have the secret.



En cette circonstance, et dans la solennité qui le caractérise, le Chef de l'Etat a prononcé, la veille de la fête, une importante allocution où ont été abordées les questions qui interpellent la jeunesse. Ces sujets ont toujours été et resteront au centre des priorités du Président de la République, Paul BIYA. Il s'agit en particulier de l'éducation, de l'insertion professionnelle, de la participation au chantier de construction d'une nation unie, forte et solidaire. Cette nation qui doit rester la mère patrie, avec tout ce que le lien maternel doit refléter de soin et de tendresse. C'est tout le sens des politiques du Chef de l'Etat en faveur de la jeunesse, pour lui offrir un environnement ouvert sur l'avenir, et apporter des réponses concrètes aux enjeux qui lui sont propres.

On the eve of the celebration, the Head of State delivered an important speech on the challenges facing the youths. These issues have always been and will remain at the heart of the priorities of the President of the Republic, Paul BIYA. These include education, professional integration, and participation in the construction of a united, strong and united Cameroon. This nation must remain the motherland, with all the care and tenderness that the maternal bond must reflect. This is the essence of the Head of State's policies in favour of young people, to offer them an environment open to the future, and to provide concrete answers to the challenges they face.

Il en est ainsi des multiples programmes et initiatives du gouvernement dont le seul objectif est que les jeunes trouvent sur place toutes les facilités permettant de réaliser leur rêve d'un avenir radieux. En insistant sur l'auto-emploi, le Chef de l'Etat appelle les jeunes à la prise d'initiative, à la responsabilité et à la créativité. Pour le Président Paul BIYA, les jeunes camerounais doivent développer au quotidien la capacité à s'adapter à un environnement toujours plus austère, compétitif et incertain. Ils doivent savoir évoluer et s'impliquer dans la réalisation d'un projet de vie ambitieux. C'est la raison pour laquelle les profils qui leur sont proposés dans les établissements de formation, tant au niveau du secondaire qu'au niveau universitaire, sont incitatifs et préparent de vrais acteurs de développement à prendre le relais de leurs aînés, tout en s'arrimant aux évolutions de leur temps.

This is the case with the government's programmes and initiatives, the sole aim of which is to ensure that youths find all the facilities they need to realise their dream of a bright future. By insisting on self-employment, the Head of State is calling on them to take the initiative, be responsible and creative. President Paul BIYA strongly believes that young Cameroonians must develop the daily ability to adapt to an increasingly austere, competitive and uncertain environment. They must know how to evolve and become involved in the realisation of an ambitious life project. This is why the profiles offered to them in training establishments, at both secondary and university level, are encouraging and prepare real players in development to take over from their elders, while keeping up with the developments of their time.



En homme avisé, Paul BIYA n'a pas manqué de prévenir la jeunesse contre les dangers menaçants qui risquent de réduire à néant toutes les opportunités à lui offertes, si elle ne s'approprie pas pleinement les valeurs civiques et morales qui sont le socle de la vie en société. Il s'agit notamment du goût de l'effort, l'intégrité morale, du patriotisme, de la tolérance, du civisme, du respect des lois et du bien public.

Ses paroles de motivation continuent de raisonner dans le subconscient des jeunes comme une exhortation, une ritournelle qui va rythmer le quotidien tout au long de l'année. Car, Paul BIYA et la jeunesse camerounaise, c'est une histoire d'amour scellée par un pacte de confiance depuis plusieurs décennies. La fête de la jeunesse 2024 en est une vibrante illustration.

As a wise man, Paul BIYA did not fail to warn the youths of the threatening dangers that could wipe out all the opportunities available to them if they do not fully embrace the civic and moral values that are the foundation of life in society, values that include a taste for effort, moral integrity, patriotism, tolerance, civic-mindedness, respect for the law and the public good.

His words of motivation continue to echo in the subconscious of young people like an exhortation, a ritornello that will punctuate their daily lives throughout the year. Paul BIYA and Cameroon's youth have a love affair that has been sealed by a pact of trust for several decades. The 2024 Youth Day is a vibrant testimony.





✓ Mes chers jeunes compatriotes,

J'éprouve toujours le même plaisir, la même émotion, en m'adressant à vous, comme il est de tradition, en cette veille de célébration de la fête de la jeunesse.

Cette occasion a toujours été pour moi, un moment important. Un moment privilégié. L'occasion idéale pour réfléchir avec vous, sur des questions qui sont au cœur de vos préoccupations et de vos aspirations.

Elles ont trait, comme chez tous les autres jeunes du monde, à votre éducation, à votre insertion sur le marché de l'emploi, à votre participation à la construction de notre pays, ou tout simplement à votre avenir.

Ces questions, je puis vous l'assurer, ont toujours été et continueront d'être au centre de mes priorités et, partant, de l'action gouvernementale.

✓ Mes chers jeunes compatriotes,

Avant d'aborder ces questions structurelles, je voudrais évoquer deux sujets relatifs à l'actualité récente et qui je le sais, vous tiennent particulièrement à cœur.

✓ My Dear Young Compatriots,

I always have the same pleasure and the same emotion in addressing you, as is the tradition, on the eve of Youth Day celebration.

It has always been a great and special opportunity for me, an ideal moment for you and me to reflect on issues that are at the centre of your concerns and your aspirations.

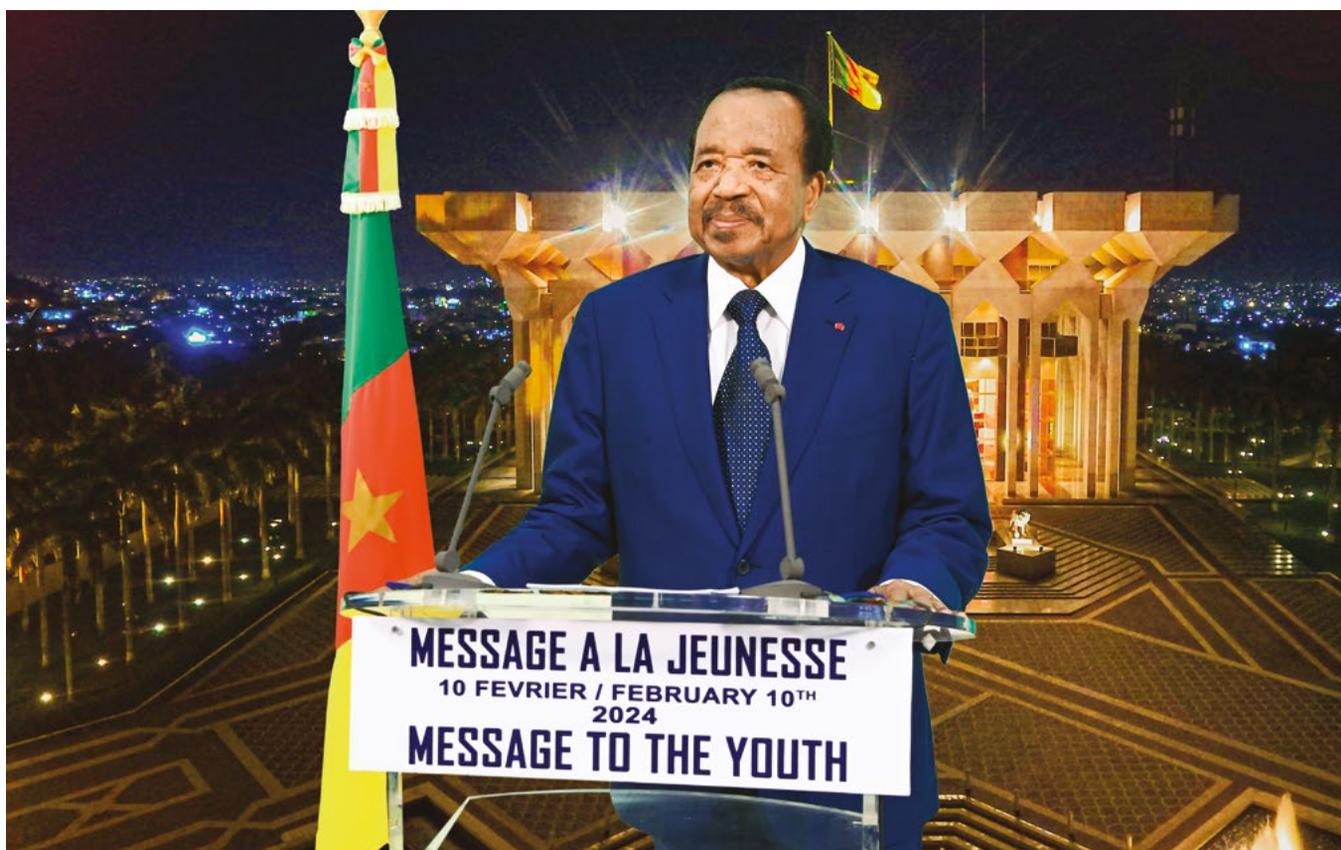
As with other youths the world over, the issues concern your education, your integration into the job market, your participation in nation building and, simply put, your future.

I can assure you that these issues have always been and will continue to be at the core of my priorities and, hence, of Government action.

✓ My Dear Young Compatriots,

Before addressing these structural issues, I would like to mention two recent events which, I am aware, are particularly dear to your hearts.

Like me, you were certainly disappointed by the early elimination of our Indomitable Lions from the ongoing Africa Cup Nations in Côte d'Ivoire.



Comme moi, vous avez été certainement déçus par l'élimination précoce de nos Lions Indomptables lors de la Coupe d'Afrique des Nations, qui se déroule actuellement en Côte d'Ivoire.

Je vous félicite d'être restés dignes dans la défaite, comme vous l'avez été tant de fois par le passé, dans la victoire.

Je puis vous assurer que nous reprendrons le combat et que nous vaincrons encore. Après tout, comme vous le dites si bien, dans une formule dont vous seuls avez le secret, nous sommes Le Continent.

La victoire n'est toutefois pas le fait du hasard. Elle exige certes du talent, mais aussi du courage, de la discipline, de l'organisation et un travail acharné.

Voilà certainement le secret de notre compatriote Francis Ngannou, qui a émerveillé le monde entier lors de son premier combat de boxe anglaise.

Je sais l'importance que vous accordez au football. L'Etat, dans le contexte difficile qui est le nôtre, consent de lourds sacrifices financiers à cet égard. Il est donc en droit d'exiger une meilleure organisation et de meilleurs résultats.

I congratulate you for demonstrating dignity in defeat as you have done in victory so many times before.

Rest assured that we will keep up the fight and that we will win again. After all, as you so aptly put it using a term the secret of which you alone have, we are the Continent.

However, victory does not happen by chance. It requires not only talent, but also courage, discipline, organization and hard work.

That is definitely the secret of our compatriot, Francis Ngannou, who marvelled the entire world in his maiden boxing fight.

I am aware of the importance of football to you. In our difficult context, the State is making enormous financial sacrifices in that connection, and is therefore entitled to require better organization and results.

We will see to it. The Government and particularly the Ministry in charge of sports have received clear instructions in that regard.

Nous allons y veiller. Le Gouvernement et tout particulièrement le Ministère en charge des sports ont reçu des instructions claires sur le sujet.

✓ Mes chers jeunes compatriotes,

Je sais que, comme vos parents, vous êtes préoccupés par la récente augmentation des prix des carburants à la pompe. Vous êtes également, sans doute inquiets, des répercussions qu'elle pourrait avoir sur vos conditions de vie.

Je tiens à vous assurer que les efforts nécessaires ont été faits, pour maintenir dans des proportions raisonnables ce réajustement. Afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages, j'ai également donné des instructions pour geler les prix du gaz domestique et du pétrole lampant.

Vous devez savoir que cette opération s'est avérée inévitable, en raison des contraintes budgétaires actuelles et de notre souci d'éviter les pénuries.

En dehors des différentes mesures d'accompagnement que j'ai décidées, des discussions constructives se poursuivent entre le Gouvernement et ses partenaires sociaux. Elles visent à préserver la viabilité des activités des secteurs concernés et les intérêts des usagers et des consommateurs.

✓ Mes chers jeunes compatriotes,

Le secteur de l'éducation représente, depuis des années, la plus grande part du budget de l'Etat. C'est dire l'importance que les pouvoirs publics attachent à votre éducation.

Au fil des années, et à tous les niveaux de notre système éducatif, de nouvelles infrastructures sont construites, de nouveaux enseignants formés et déployés.

Les programmes sont régulièrement révisés, afin d'aller toujours plus loin dans la professionnalisation des enseignements. Notre objectif étant en effet, de parvenir à une meilleure adéquation formation-emploi.

J'ai instruit le Gouvernement à cet égard, de mettre en place un mécanisme compétitif de développement des compétences.

C'est le sens du Projet d'Appui au Développement des Enseignements Secondaires et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi.

Il permet de financer la formation initiale et continue des travailleurs. Il vise également à renforcer les capacités des acteurs de l'économie sociale et du secteur informel où se concentrent de nombreux jeunes.

✓ My Dear Young Compatriots,

I am aware that, like your parents, you are concerned about the recent hike in fuel pump prices. You are also worried about the impact that it could have on your living conditions.

I wish to assure you that the requisite efforts have been made to maintain the adjustment at a reasonable level. I have also instructed the freezing of the prices of cooking gas and kerosene in order to preserve household purchasing power.

You should know that this operation was inevitable, owing to the current budget constraints and our desire to avert shortages.

Apart from the various support measures decided by me, constructive discussions are ongoing between the Government and its social partners. They seek to preserve the viability of the activities of the relevant sectors and the interests of users and consumers.

✓ My Dear Young Compatriots,

For many years now, the bulk of the State budget has been devoted to the education sector. This reflects the importance the authorities attach to your education.

Over the years, and at all levels of our educational system, new infrastructures have been built and more teachers trained and deployed.

Curricula are regularly reviewed in order to evermore progress in professionalizing teaching, our goal being to improve education-job matching.

In this connection, I have instructed the Government to set up a competitive skills development mechanism.

Such is the idea behind the Secondary Education and Skills Development Support Project for Growth and Employment.

It helps to finance initial and continuing worker training. It also seeks to build the capacity of stakeholders in the social economy and the informal sector where many young people operate.

I have also prescribed the reduction of school fees in vocational training centres of excellence from 500 thousand CFA francs to 50 thousand

J'ai également prescrit la réduction des frais de scolarité dans les Centres de Formation Professionnelle d'Excellence. Ces frais sont passés de 500 mille FCFA à 50 mille FCFA, dans l'optique de permettre au plus grand nombre de jeunes d'accéder à une formation de qualité.

Outre l'entrée en service du tout nouveau Centre National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes, il me plaît de noter celle des Centres d'Information et d'Orientation Professionnelles à Maroua, Ngaoundéré, Yaoundé, Douala, Bamenda et Bafoussam. Désormais, les jeunes en quête d'emploi pourront y être édifiés sur les opportunités diverses qu'offre le marché du travail.

✓ Mes chers jeunes compatriotes,

En plus du recrutement chaque année d'un nombre significatif de jeunes dans la Fonction publique, l'Etat multiplie les initiatives visant à stimuler la création d'emplois dans le secteur privé et à encourager l'auto-emploi.

Je ne le dirai jamais assez. L'auto-emploi constitue l'une des meilleures voies d'insertion socioprofessionnelle, face à l'impossibilité pour l'Etat et le secteur privé, d'absorber le volume, sans cesse croissant, de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi.

Le Plan Triennal Spécial Jeunes, lancé en 2016, s'inscrit dans cette logique. Il a déjà permis de financer des milliers de projets en faveur des jeunes.

Dans la même lancée, le Programme de Promotion de l'Entreprenariat a contribué à la création de plus de 12 mille nouvelles entreprises en 2023. Celles-ci ont généré près de 22 mille emplois directs.

Ces progrès sont certes encourageants. Mais, j'en suis bien conscient, ils demeurent insuffisants par rapport au nombre de jeunes qui sont en quête d'emploi.

C'est pourquoi je vous invite à saisir les opportunités qu'offre la mise en œuvre du Plan Triennal Intégré d'Import-Substitution 2024-2026, pour vous engager dans des activités de production. Elles vous permettront, non seulement de vous rendre utiles à votre pays, mais aussi de trouver les moyens de subvenir à vos besoins.

CFA francs to enable the greatest number of youths to access quality training.

Besides the commissioning of the new National Trainer Training and Programmes Development Centre, I am pleased to mention the commissioning of the Maroua, Ngaoundere, Yaounde, Douala, Bamenda and Bafoussam Vocational Information and Counselling Centres, from where youths can now obtain information on various opportunities in the job market.

✓ My Dear Young Compatriots,

In addition to recruiting a significant number of youths in the Public Service each year, the State is increasing initiatives to boost job creation in the private sector, and to encourage self-employment.

This cannot be overemphasized. Self-employment is one of the best ways to achieve socio-professional integration, as neither the State nor the private sector can absorb the growing number of young people entering the labour market each year.

This approach is consistent with the Special Three-Year Youth Plan launched in 2016. It has already funded thousands of youth-focused projects.

Similarly, the Entrepreneurship Promotion Programme contributed to the establishment of over 12 000 new businesses in 2023, creating nearly 22 000 direct jobs.

While these strides are definitely encouraging, I am fully aware that they remain inadequate considering the number of young job-seekers.

That is why I urge you to seize the opportunities offered by the implementation of the Three-Year Integrated Import Substitution Plan 2024-2026 to engage in productive activities. It will enable you not only to make yourselves useful to your country, but also to find the wherewithal to fend for yourselves.

✓ My Dear Young Compatriots,

I would like to take this opportunity to hail the work of the various bodies set up to facilitate the social integration of youths.

✓ Mes chers jeunes compatriotes,

Je voudrais saisir la présente occasion pour saluer l'action des différents organes mis en place pour faciliter l'insertion sociale des jeunes.

Tel est le cas du Conseil National de la Jeunesse, qui compte à ce jour 14 mille organisations de jeunes et structures déconcentrées.

Tel est également le cas des Conseils Municipaux et des Conseils Régionaux des jeunes. Ils ont permis d'engager volontairement près de huit mille jeunes dans l'apprentissage de la gestion des affaires publiques et des chantiers de développement de leurs communautés de base.

✓ Mes chers jeunes compatriotes,

Répondre aux préoccupations de la jeunesse a toujours été au cœur de mon engagement politique. Sous ma direction, le Gouvernement s'y emploie avec constance et détermination.

Je tiens toutefois à dire, que notre jeunesse ne saurait tirer pleinement avantage des opportunités qui lui sont offertes, si elle ne s'approprie pas pleinement les valeurs civiques et morales qui sont le socle de la vie en société.

Le goût de l'effort, l'intégrité, le patriotisme, la tolérance, le civisme, le respect des lois et du bien public en font partie.

Nous sommes tous aujourd'hui témoins de la détérioration progressive de ces valeurs dans notre société et, malheureusement, aussi parmi les jeunes.

La dépravation des mœurs, les comportements inciviques et déviants, la violence, l'indiscipline, la consommation de l'alcool et des stupéfiants, l'intolérance, progressent dans notre société. Le milieu scolaire n'y échappe pas. Les réseaux sociaux, qui sont désormais le terrain d'expression favori des jeunes, sont dévoyés et deviennent le théâtre de toutes sortes d'extrémismes.

Je vous exhorte une fois de plus à une véritable prise de conscience en la matière. J'en appelle également aux parents et plus généralement à tous les éducateurs, pour qu'ils assument pleinement leurs responsabilités.

Malgré l'évolution inexorable des mentalités et des comportements, ils ne doivent pas baisser les bras et doivent continuer à éduquer et à encadrer notre jeunesse. Ils doivent continuer à inculquer à nos jeunes les valeurs nécessaires à un cheminement fructueux à travers les épreuves de la vie.

Such is the case of the National Youth Council which currently comprises 14 000 youth organizations and decentralized bodies.

The same is true of municipal and regional youth councils. They have enabled nearly 8 000 youths to voluntarily commit to learning how to manage public affairs and development projects in their communities.

✓ My Dear Young Compatriots,

Addressing the concerns of the youths has remained at the heart of my political commitment. Under my stewardship, the Government has worked relentlessly and resolutely towards this goal.

However, I believe that our youths will be unable to leverage the opportunities available to them unless they fully embrace the civic and moral values that are the foundation of social life.

These include hard work, integrity, patriotism, tolerance, civic mindedness, compliance with the law and respect of the common good.

Today, we are all witnesses of the gradual dissolution of these values in our society and, unfortunately, among the youths as well.

Moral decay, irresponsible and deviant behaviour, violence, indiscipline, alcohol and drug abuse and intolerance are on the rise in our society. Schools are no exception. Social media, now the preferred means of expression for young people, is being abused and is becoming the stage for various forms of extremism.

Once again, I urge you to be fully aware of this situation. I also encourage parents and more generally all educators to fully assume their responsibility.

Although attitudes and behaviours are changing inexorably, they should not relent in their efforts to continue educating and mentoring our youths. They should continue to instil in them values that will enable them to overcome life's challenges.

✓ My Dear Young Compatriots,

The growing desire of a fringe of our youths to emigrate to other climes is increasingly a cause for concern, especially when it becomes an obsession and even affects people who are well integrated into their local communities.

✓ Mes chers jeunes compatriotes,

La volonté croissante d'une frange de notre jeunesse, d'émigrer vers d'autres cieux, est de plus en plus préoccupante. Surtout lorsqu'elle tourne à l'obsession et concerne même des personnes qui ont réussi localement leur insertion sociale.

Certes, notre pays, comme bien d'autres dans le monde, connaît une conjoncture difficile. Cependant, la solution n'est pas toujours de s'en aller.

Partir, oui, mais pas à n'importe quel prix. De plus, sachez que pendant que vous aspirez à partir, de nombreux étrangers essaient de s'installer au Cameroun, confirmant en cela qu'il s'agit d'une terre accueillante et d'un pays d'opportunités.

En le disant, je ne perds pas de vue les aspirations légitimes qui sont les vôtres. Ni les inquiétudes qui sont celles de tous les jeunes de votre génération, où qu'ils soient.

Il est toutefois de mon devoir de vous rappeler, année après année, de faire attention aux mirages et aux dangers de l'émigration à tout prix.

Ne perdez surtout pas de vue, mes chers jeunes compatriotes, que vous êtes le présent et l'avenir du Cameroun. Vous avez la noble responsabilité de poursuivre, avec foi et détermination, l'œuvre exaltante de construction de cette nation forte et prospère. Vous savez que vous pouvez compter sur moi. En tout temps.

Je sais aussi pouvoir compter sur vous. Vous l'avez prouvé par le passé. Vous le prouvez dans le présent. Et je sais que vous le prouverez dans le futur.

Grâce à votre vitalité, votre ingéniosité et votre maturité, vous pouvez contribuer efficacement à la construction de cet avenir radieux auquel aspire notre pays.

Bonne Fête de la Jeunesse à toutes et à tous.

Je vous remercie.

Obviously, our country, like many others around the world, is facing difficulties. However, leaving is not always the solution.

Emigrate? Yes, but not at all costs. Moreover, you should know that while you yearn to leave, many foreigners are trying to settle in Cameroon, thereby confirming that ours is a hospitable country and a land of opportunities.

Having said this, I have not lost sight of your legitimate aspirations. Not to mention the anxieties of all youths of your generation, wherever they are.

However, it is my responsibility to remind you, year in year out, of the illusions and perils of emigration at all costs.

Most importantly, my dear young compatriots, remember that you are Cameroon's present and future. It is your lofty task to persevere, with faith and determination, in the exalting task of building this strong and prosperous nation. You know you can always count on me.

I also know that I can count on you, as you have proven in the past and are proving now. I know that you will do so in the future.

Your vitality, your ingenuity and your maturity enable you to make a valuable contribution to efforts towards securing a bright future for our country.

Happy Youth Day to you all.

Thank you.



Infailible soutien des jeunes au Président Paul BIYA.

Youths show unwavering support for President Paul BIYA.

## 91<sup>ème</sup> anniversaire du Président Paul BIYA. Sobre et bien animé

Les jeunes camerounais n'ont pas boudé leur plaisir à prolonger, avec l'ensemble du peuple camerounais, les festivités de la fête de la jeunesse, pour célébrer, le 13 février 2024, le 91<sup>ème</sup> anniversaire du Président de la République, S.E. Paul BIYA. Comme quoi, la fête constitue presque toujours la répétition d'une autre fête.

Cette opportunité prend, d'année en année, une coloration empreinte de réjouissances populaires, de dignité et de fierté. Le vénérable âge du Chef de l'Etat n'est pas étranger à cet emballement festif qui a rassemblé des milliers de jeunes au Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé, pour redire leur attachement et leur admiration à l'égard de celui qui cristallise tous les rêves. Sa trajectoire et son style demeurent des références universelles.

Les dignitaires religieux de toutes confessions se sont joints à cette célébration pour élever leurs suffrages en faveur de l'élu du jour. De Koum-Yetotan à Kribi dans la région du Sud, en passant par Mokolo dans l'Extrême-Nord, cultes, offices et prières ont été célébrés en action de grâce pour ce jour d'anniversaire.

Les parades des motos-taxis dans les dix chefs-lieux de région ont donné un air de carnaval où le vrombissement des moteurs rythmait les chants patriotiques, tout en accompagnant la cadence des cris faisant ressortir le nom d'une personnalité adulée par son peuple : Paul BIYA, notre Président.

Le monde artistique n'est jamais en reste, car, dans la tradition africaine, la fête relève d'un art total et appelle la participation de tous les talents, surtout lorsqu'elle est organisée en l'honneur d'un patriarche. Les artistes ont déployé leur génie par un faisceau d'initiatives harmonisées, pour témoigner leur engagement et leur soutien au Chef de l'Etat. Le clip « Jumeaux d'anniversaire » réalisé par la chaîne de télévision de la Présidence de la République, « PRC TV », avec les élèves des écoles primaires de Yaoundé, nés un 13 février, aura été la cerise sur le gâteau. Comment ne pas s'émerveiller devant cette magnifique œuvre qui traduit la symbiose générationnelle. C'est le cas de le dire, le 91<sup>ème</sup> anniversaire du Président de la République, S.E. Paul BIYA, marque assurément un arrêt du temps, tout en suivant le temps.



## LE PRÉSIDENT, CHER PAPA BIEN AIMÉ DES JEUNES.

### 91<sup>st</sup> Birthday of President Paul BIYA. Moderate and lively

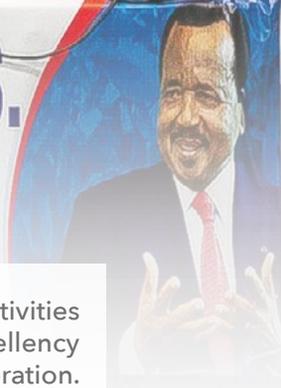
**Y**oung Cameroonians were delighted to join the rest of the country in extending the festivities of the Youth Day to celebrate the 91<sup>st</sup> birthday of the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, on 13 February 2024. A celebration is almost always a repeat of another celebration.

Year after year, this opportunity takes on a tinge of popular celebration, dignity, and pride. The venerable age of the Head of State is no stranger to this festive frenzy, which brought together thousands of young people at the Multipurpose Sports Complex in Yaounde to reiterate their attachment and admiration for the man who crystallises all dreams. His career and his style remain universal references.

Religious dignitaries of all denominations joined in the celebrations to cast their votes in favour of the chosen one of the day. From Koum-Yetotan to Kribi in the South Region, via Mokolo in the Far-North Region, religious services were celebrated in thanksgiving for this birthday.

Parades of motorbike taxis in the ten regional capitals created a carnival atmosphere, with the roar of the engines punctuating the patriotic songs, and the cadence of the shouts highlighting the name of a personality adored by his people: Paul BIYA, our President.

The artistic world was never outdone, because, in the African tradition, a celebration is a total art form and calls for the participation of all talents, especially when organised in honour of a patriarch. The artists displayed their genius through a range of harmonised initiatives, to show their commitment and support for the Head of State. The icing on the cake was the "Birthday Twins" video clip produced by the television channel of the Presidency of the Republic, "PRC TV", with primary school children in Yaoundé who were born on 13 February. It's hard not to marvel at this magnificent work of generational symbiosis. The 91<sup>st</sup> birthday of the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, certainly marks a pause in time, but it is still a moment in time.



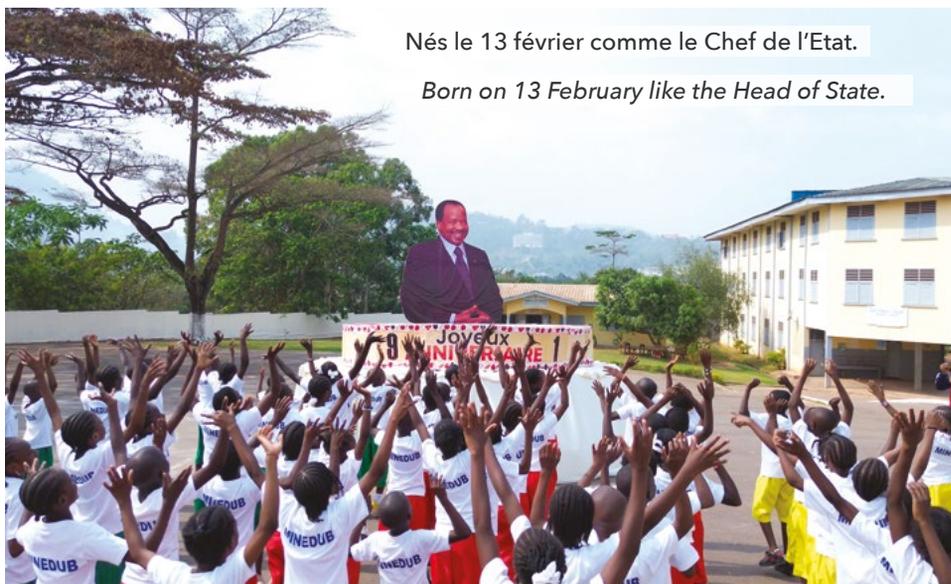
Le clip "Jumeaux d'anniversaire" réalisé par la chaîne PRC TV.

The clip "Birthday Twins" produced by PRC TV.



Nés le 13 février comme le Chef de l'Etat.

Born on 13 February like the Head of State.



Les 91 bougies d'anniversaire.





Koum-Yetotan prie pour le Chef de l'Etat.

*Koum-Yetotan prayed for the Head of State.*

Les jeunes réunis au Palais des Sports de Yaoundé pour célébrer le Président Paul BIYA.

Youths rallied at the Yaounde Multipurpose Sports Complex to celebrate President Paul BIYA.



91 birthday candles.





## Cameroun-Tchad. Solidaires

### *Cameroon, Chad Tackling Sub-regional Integration Dossiers*

**A** lors que le mandat du Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Mahamat Abbas Tolli, tirait à sa fin, le Président de la République, Paul BIYA, a reçu en audience, le 19 janvier 2024, au Palais de l'Unité, un envoyé spécial du Président Mahamat Idriss Deby Itno, en l'occurrence, le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, Mahamat Assouyouiti Abakar. Ce dernier était porteur d'un message ayant trait à « *la coopération en zone CEMAC* ».

Dans un contexte assez particulier, la présence du Gouverneur de la BEAC aux côtés de l'émissaire venu de N'Djamena n'est pas passée inaperçue. On peut estimer que le Chef de l'Etat tchadien a tenu à remercier le Président

**T**he President of Chad, His Excellency General Mahamat Idriss Deby Itno dispatched an emissary to the Unity Palace on 19 January 2024. Mahamat Assouyouiti Abakar, Chadian Minister of Economy, Planning and International Cooperation was the bearer of a fraternal message from N'Djamena.

President Paul BIYA has built and maintained a strong bond with the neighbouring country at the bilateral and multilateral levels. The consolidation of this long-lasting friendship has been polished over time with regular consultations that have produced mutually beneficial cooperation ties on fair, equal and reciprocal terms.



Paul BIYA pour le soutien du Cameroun au gouvernement tchadien de la Banque centrale. Il était aussi sans doute question, dans le cadre de la solidarité sous-régionale, de solliciter à nouveau l'appui du Cameroun à la candidature probable de Monsieur Mahamat Abbas Tolli à la présidence de la Banque Africaine de Développement (BAD). Une candidature qui sera endossée le 9 février 2024 par les Chefs d'Etat de la CEMAC réunis en session extraordinaire de leur conférence tenue par visioconférence.

This win-win partnership has been extended within the sub-regional blocs; the Economic Community of Central African States (ECCAS) and the Economic and Monetary Community of Central Africa (CEMAC).

Minister Mahamat Assouyouli Abakar's presence at the State House was a moment to appreciate H.E. Paul BIYA for his keen interest in issues affecting the socio-political and economic growth in Chad as well as his rich counselling on the normalisation process.

It was equally an opportunity to solicit the Head of State's highly respected and experienced view before the reshuffling of top officials in the Bank of Central African States (BEAC).

The Minister of Economy, Planning and International Cooperation of the Republic of Chad was accompanied by Chadian-born Abbas Mahamat Tolli, then Governor of BEAC, whose candidacy was endorsed by Cameroon in 2017.



### Tchad-Cameroun. Une fraternité à toute épreuve

#### *Chad-Cameroon: An ironclad fraternity*

**L**e Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, a reçu en audience, le 30 janvier 2024, une forte délégation tchadienne conduite par le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Mahamat Ahmat Alhabo, et composée du Ministre des Finances et du Budget, Tahir Hamid Nguilin, ainsi que du Ministre des Hydrocarbures, madame Ndolenodji Alixe Naimbaye,.

La présence de ces émissaires, dix jours après le passage d'un autre envoyé spécial du Président Mahamat Idriss Deby, illustre la régularité des contacts entre le Cameroun et le Tchad, deux pays liés par l'histoire et la géographie. Membres d'un même ensemble économique, la Communauté Economique

**T**he President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, and his Chadian counterpart H.E. General Mahamat Idriss Deby Itno, who holds him in deservedly high esteem, have launched a series of consultations to revamp trade ties and address stumbling blocks that caused a brief diplomatic row last year.

Their exemplary leadership to stabilise the situation witnessed a boost with the smooth organisation of an important meeting on 30 January 2024 at Unity Palace between the Head of State and a three-man delegation from N'Djamena. The Chadian emissaries were Mahamat



des Etats de l’Afrique Centrale (CEMAC), le Cameroun et le Tchad sont confrontés à de nombreux défis communs qui nécessitent une recherche de solutions concertées. A cet égard, le Président Paul BIYA a toujours su montrer ses bonnes dispositions pour le renforcement de l’intégration sous régionale. Comme l’a relevé le chef de la délégation, le Tchad est un pays enclavé dont les seules voies de sortie sur la mer se situent au Cameroun, à travers les ports de Douala et de Kribi. C’est par là que transitent l’essentiel des produits et des marchandises en direction de ce pays.

C’est donc pour des raisons stratégiques que le Président Mahamat Idriss Deby Itno a dépêché auprès de son homologue camerounais, le Président Paul BIYA, cette importante mission, « pour apprécier les bonnes relations d’amitié et de coopération entre nos pays et recueillir en retour ses conseils avisés pour que les relations entre les deux pays se portent encore mieux », selon les propos de monsieur Mahamat Ahmad Alhabo.

Ahmad Alhabo, Minister of State, and Secretary General of the Presidency, Tahir Hamid Nguilin, Minister of Finance and Budget, and Ndolenodji Alixe Naimbaye, Minister of Hydrocarbons.

Cameroon and Chad have opted for a cordial move to a new stage with the deepening of economic ties for mutual benefit and sustainable development. This shared vision, championed by both leaders, is expected to open more investment opportunities in the oil sector, promote transnational trade, and enhance the longstanding diplomatic ties between the neighbouring countries.

The embellished relations will ultimately generate a spill-over effect at the sub-regional level since both countries are member states of the Economic and Monetary Community of Central Africa (CEMAC), and the Economic Community of Central African States (ECCAS).



### Chine-Cameroun. Une coopération appelée à se renforcer *Cameroon, China to Deepen Fruitful Cooperation Ties*

**2**6 mars 1971-26 mars 2024. 53 ans d'amitié entre le Cameroun et la Chine. Et selon la bonne vieille tradition, au début de chaque année, les amis s'adressent réciproquement les vœux, occasion de renouveler leur engagement commun d'avancer ensemble vers de nouveaux horizons. Et le peuple chinois, à travers une sagesse millénaire, a su traduire cela en ces termes : « Un ami c'est une route, un ennemi c'est un mur », comme pour signifier que seul l'ami peut accompagner votre mouvement vers le progrès.

C'est dans cet esprit que, le 17 janvier 2024, Monsieur Liu Guozhong, membre du Bureau Politique du Comité Central du Parti Communiste Chinois (PCC), Vice-Premier

**T**he red carpet was rolled out at Unity Palace on 17 January 2024 to solemnly welcome His Excellency Liu Guozhong, Vice Premier of the People's Republic of China and Special Representative of President Xi Jinping.

This was in recognition of the time-honoured friendship and close cooperation relations that exist between Beijing and Yaounde. It was equally an occasion to magnify both countries that have consolidated a long-lasting, fruitful, and win-win partnership based on sincerity, friendship, and equality.

President Paul BIYA, "A great friend of China", was delighted to discuss various



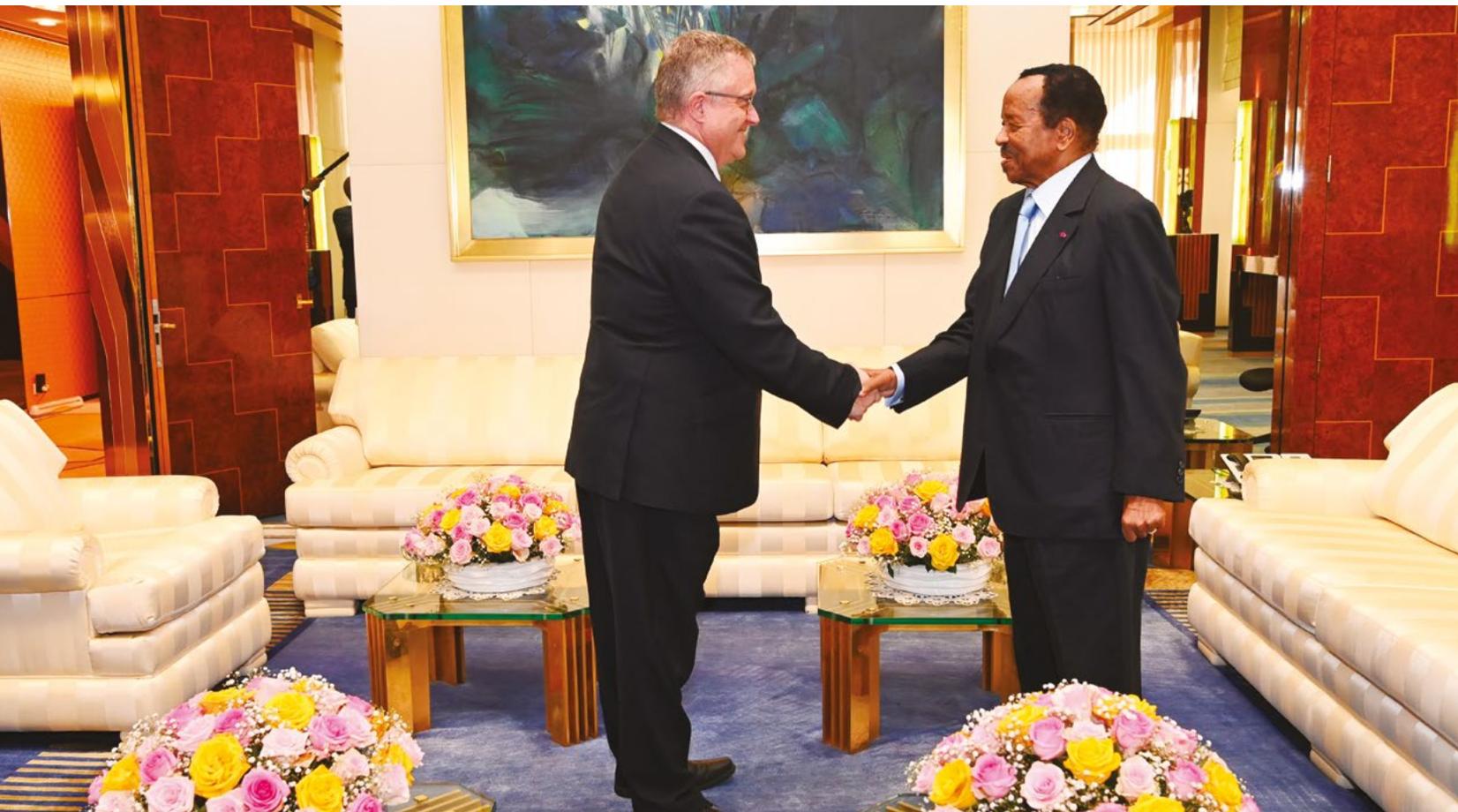
Ministre chargé de la Culture, des Arts et de la Santé, a été reçu au Palais de l'Unité par le Président de la République, S.E. Paul BIYA. Même si aucune déclaration officielle n'a sanctionné cet entretien, il ne fait aucun doute qu'il a permis de renforcer la coopération entre Yaoundé et Beijing. La Chine, c'est une vérité de Lapalisse, est devenue depuis quelques années, un partenaire stratégique du Cameroun. Son appui aux efforts de développement du Cameroun pays a évolué de manière vertigineuse. De même, son soutien à la stabilité et à la consolidation de l'unité nationale est fort apprécié. Au plan économique notamment, les grands projets de construction des infrastructures routières, autoroutières, énergétiques, sanitaires, des logements sociaux, etc., bénéficient du précieux concours financier et de l'expertise des entreprises chinoises qui opèrent au Cameroun avec beaucoup de succès. L'un des signes les plus récents de ce partenariat stratégique est visible à travers l'édification du nouvel immeuble-siège de l'Assemblée Nationale à Yaoundé que l'illustre hôte a visité au cours de son séjour au Cameroun.



ways to further strengthen deep-rooted fraternal ties and promote South-South cooperation with the Central Committee and Political Bureau Member of the Communist Party of China (CPC).

The Head of State hailed his Chinese counterparts for their constant support towards the realisation of major development-oriented projects that are paving the way for the emergence of Cameroon by 2035. Diverse fields have been covered so far, including water and energy, health, transport, education, sports, agriculture, mining, social housing, information and communication technologies, and security.

Vice Premier Liu Guozhong later paid a visit to the construction site of the new edifice to host Cameroon's National Assembly – a gift from the Chinese government.



## Cameroun/Royaume-Uni. Le temps des affaires *UK-Africa Investment Summit Envoy at Unity Palace*

**A**u cours de ce mois d'avril 2024, Londres, la capitale britannique, va abriter la 2<sup>ème</sup> édition du Sommet Royaume-Uni/Afrique sur les investissements. Cette rencontre a pour objectif de promouvoir le commerce et l'investissement entre les deux parties, créer des emplois et la croissance et soutenir les femmes entrepreneures. Le gouvernement britannique compte sur la présence de nombreux pays du continent à ce grand rendez-vous d'affaires, au moment où le Royaume-Uni cherche à diversifier ou à renforcer les partenariats économiques avec d'autres Etats à travers le monde après le Brexit.

C'est dans cette logique que Monsieur Alastair McPhail, l'envoyé spécial du Premier

**D**r Alastair McPhail, envoy for the 2024 edition of the UK-African Investment Summit, and special emissary of British Prime Minister Rishi Sunak was received in audience by the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, on 16 January 2024.

The 40-minute exchange with the Head of State at Unity Palace was an opportunity for the British Diplomat to deliver Cameroon's invitation to the April gathering that is expected to explore new avenues for greater trade and investment between both countries - with the participation of diaspora communities.

The British emissary was deeply humbled and thankful to President Paul BIYA



Ministre britannique pour le 2<sup>ème</sup> Sommet Royaume-Uni/Afrique a été reçu en audience par le Président Paul Biya, le 16 janvier 2024. Le but de cette visite était de transmettre au Chef de l'Etat camerounais l'invitation du gouvernement britannique à prendre part à cette rencontre internationale du business. Il a su tirer profit de leurs échanges et de la riche expérience du Président de la République, Paul BIYA, pour peaufiner les préparatifs de ce rendez-vous qui s'annonce particulièrement décisif, au moment où l'économie mondiale connaît des balbutiements dont les effets n'épargnent pas les puissances occidentales, notamment le Royaume-Uni. *« J'ai eu l'opportunité de bénéficier de la sagesse de Monsieur le Président, comme Chef de l'Etat, pour préparer ce sommet afin qu'il connaisse un grand succès »*, a-t-il affirmé, visiblement satisfait.

for his enlightening words – shared in the prospect of constructing a modern partnership of mutual benefit based on respect.

Dr Alastair McPhail was accompanied by the UK High Commissioner to Cameroon, H.E. Barry Lowen.

London and Yaounde are on the same wavelength towards the rekindling of their age-old bilateral trade relations.

Recently, constructive discussions enabled continuity following Brexit. This was successfully established within the framework of the UK-Cameroon Economic Partnership Agreement signed in 2021. It is expected to enhance trade deals and the economic development of Cameroon especially at a period when the country is fully committed to attaining the goals set aside in the new National Development Strategy 2020-2030 (SND30).



## Cameroun-RCA. Les relations au beau fixe

### *Deep Gratitude from the Central African Republic*

Entre les Présidents Paul BIYA et Faustin Archange Touadéra, la concertation est permanente, en raison, d'une part, du voisinage du Cameroun et de la République Centrafricaine et, d'autre part, pour consolider les liens historiques qui unissent les deux pays confrontés par ailleurs à des défis comparables. Cela s'est encore vérifié le 16 janvier 2024, au Palais de l'Unité, au cours de l'audience que le Chef de l'Etat camerounais a accordée à madame Sylvie Baïpo Temon, Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger, porteuse d'un pli fermé du Chef de l'Etat centrafricain.

La RCA demeure reconnaissante pour l'engagement résolu du Cameroun au renforcement de la coopération bilatérale. Pays enclavé, l'ouverture de la République Centrafricaine à la mer se fait à partir des ports

Relations between Cameroon and the Central African Republic are developing successfully on several fronts, with the most recent being President Paul BIYA's personal involvement in the safe transportation of a special donation - a consignment of cereals - from the Russian Federation to Bangui.

This was the essence of an audience granted to Sylvie Baïpo-Temon, Minister of Foreign Affairs, Regional Integration, and Francophone Affairs of the Central African Republic on 16 January 2024.

The bearer of a sealed envelope from Bangui was full of gratitude from President Faustin-Archange Touadéra, who doubles as the designated mediator of the Economic Community of Central



maritimes camerounais. C'est ainsi que le Président Paul BIYA s'est fortement impliqué pour la réussite de l'opération de transit au port de Douala du don de la Fédération de Russie à la République Centrafricaine en céréales et blé.

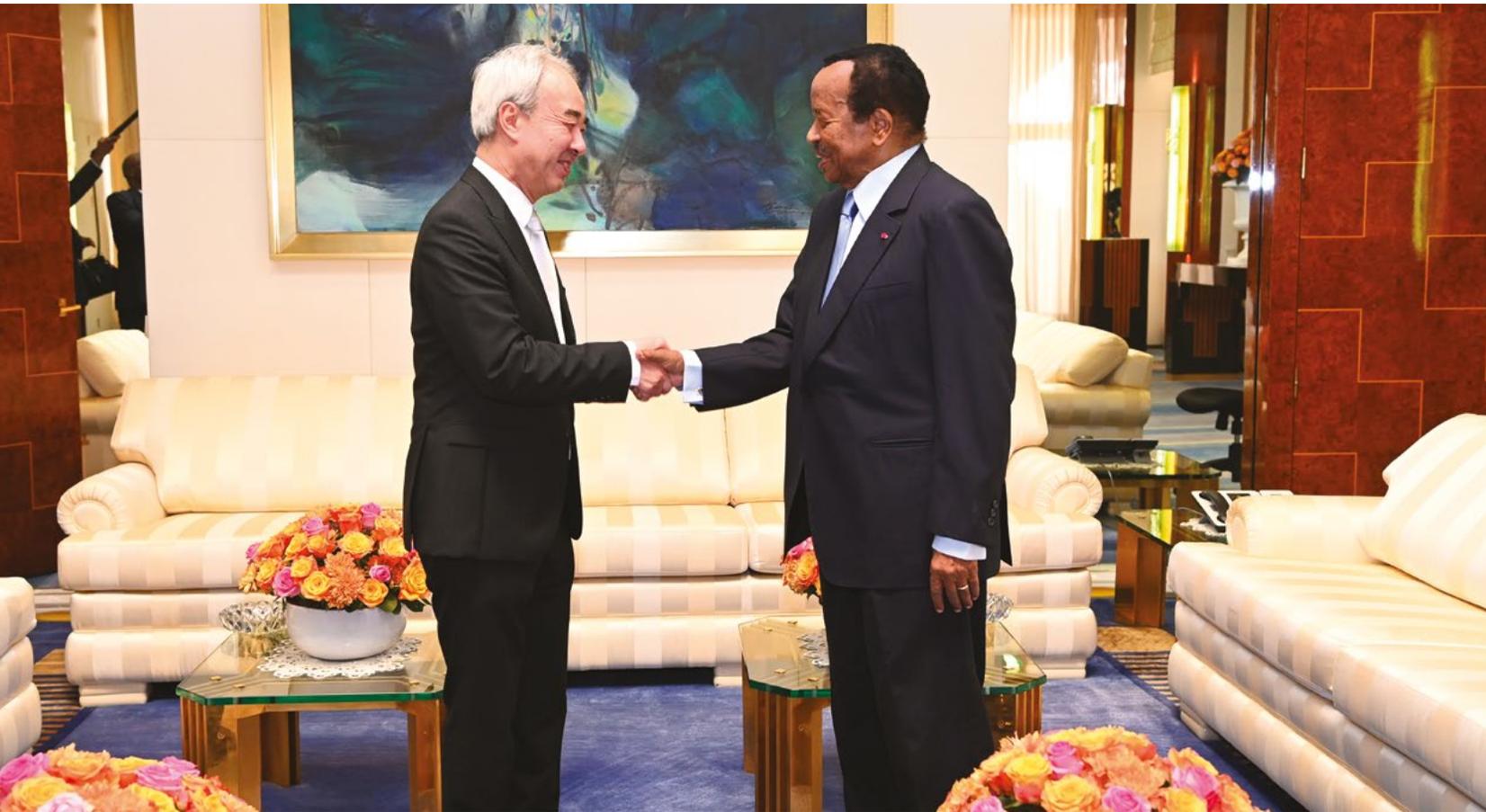
L'occasion était propice pour l'émissaire du Président centrafricain d'évoquer des sujets liés à l'actualité sous régionale, mais aussi, de faire le point de la situation sécuritaire dans ce pays voisin où les soldats camerounais sont mobilisés depuis plusieurs années dans le cadre de la MINUSCA.

African States (ECCAS) to Gabon, and the current Chair of the CEMAC Heads of State Conference.

She equally commended the strong fraternal bonds between both peoples, which has resulted in the smooth hosting and voluntary repatriation of thousands of refugees.

Cameroon is also among the key contributors to the effectiveness of the United Nations Multidimensional Integrated Stabilization Mission in the Central African Republic (MINUSCA).

President Paul BIYA's remarkable leadership and dedication to promoting socio-political stability in this brotherly nation and the sub-region has remained constant over time. His vision, wisdom, and guidance have greatly helped in fostering high-level consultations that have facilitated the peace-building process.



### **Cameroun-Japon. Clap de fin pour un Ambassadeur** *Japan Appreciates Cameroon's Principle on Dialogue*

**A**rrivé en fin de séjour au Cameroun, l'Ambassadeur du Japon, S.E. Nozomu Takaoka, a fait ses adieux au Chef de l'Etat, le 9 janvier 2024, au Palais de l'Unité. Comme il est de tradition en pareille circonstance, le Président de la République et son hôte ont passé en revue la coopération riche et fructueuse entre Yaoundé et Tokyo. L'Ambassadeur a remercié le Chef de l'Etat et son gouvernement pour le soutien qu'il a reçu pour la réussite de sa mission au Cameroun et souhaité que ce même soutien puisse être accordé à son successeur.

Le Cameroun, à travers le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, a salué la qualité de la relation avec l'Empire du Japon, ainsi que les progrès accomplis au cours du séjour de l'Ambassadeur Nozomu Takaoka dans divers domaines, tels que l'agriculture, la

**T**he outgoing Japanese Ambassador to Cameroon, His Excellency Nozomu Takaoka, on 9 January 2024, expressed his great admiration for the genuineness with which the Cameroonian people, through the esteemed leadership of President Paul BIYA, have relentlessly engaged in building the much-cherished spirit of dialogue - essential in the resolution of socio-political crises at the local and international levels.

H.E. Nozomu Takaoka made the comforting revelation following a 35-minute farewell audience accorded him by the Head of State at Unity Palace.

"A country like Cameroon and the rest of the world should strive to promote dialogue. We have to make more effort to have dialogue and I appreciate the Cameroonian stance on this," he said.



pêche, la santé ou l'alimentation. En retour, la partie japonaise a apprécié l'attachement du Président Paul BIYA au dialogue face aux défis qui interpellent le monde.

A position that President Paul BIYA reiterated on 5 January 2024 during his address to members of the Diplomatic Corps. He emphasised that dialogue and conciliation must take precedence over confrontation and conflict.

"It is crucial, for the very survival of Mankind, that arms be silenced and, at last, that the voice of wisdom and reason be heard", he said.

Japan is a strategic partner in Cameroon's firm resolution towards the effective restoration of peace, security, and the development of areas hit by the fangs of terrorism and secessionism.

Colossal financial contributions from Tokyo have been recorded within the framework of the Presidential Reconstruction and Development Plan of the North-West and South-West Regions (PPRD).

These significant acts of solidarity and generosity testify to the strong and excellent bilateral ties that exist between Cameroon and Japan. The progress made so far has diversified cooperation in fields like agriculture, fisheries, health, and capacity-building.



## « Paul Biya, un grand homme d'État, au destin prodigieux » Un film-événement, pour la mémoire de l'histoire

*"Paul BIYA, a great statesman with a prodigious destiny"  
A historic film screening*

Cette production audiovisuelle inédite, mettant en lumière l'œuvre titanesque du Chef de l'État, S. E. Paul Biya, depuis son accession à la Magistrature Suprême, le 06 novembre 1982, a marqué l'opinion publique, et captivé les populations, tant par son scénario, la qualité des intervenants, toutes couches sociales et toutes responsabilités confondues, l'articulation du récit, présenté par deux (02) jeunes filles, élèves d'un établissement scolaire du pays, point d'ancrage de la mise en scène (l'une s'exprimant en français, et l'autre, en anglais), mais aussi, par la structuration technico artistique et l'approche décontractée,

This ground-breaking audio-visual production highlights the titanic achievements of the Head of State, His Excellency Paul BIYA, since his accession to the Supreme Magistracy. Paul BIYA, since his accession to the Supreme Magistracy on 6 November 1982, has left his mark on public opinion. The film documentary captivated the audience, as much by its script, the quality of the contributors, from all social strata, as by the articulation of the story. The story is presented in French and English by two schoolgirls. The technical and artistic structure and the relaxed approach also helped to restore the unique

dans la restauration de la trajectoire unique du grand bâtisseur Paul Biya, à la tête de l'État.

Apprécié par l'opinion nationale et internationale. Applaudi par les acteurs sociopolitiques. Plébiscité par la chronique médiatique. Salué par les observateurs de tous bords. Ce film documentaire émouvant, et d'une remarquable densité informative, retrace, avec la puissance de la véracité des faits, à la fois, têtue, inaliénable et indéformable, le dur labeur du Président Paul Biya, en vue de l'édification d'un Cameroun moderne et démocratique, uni, un et indivisible. Un Cameroun, aujourd'hui, résolument en marche vers son émergence.

Les données factuelles, fort bien remises en lumière, sur la clairvoyance et le tact du Président Paul Biya, aux commandes du vaste chantier de la construction du Grand Cameroun, ce pays des libertés plurielles, cette Nation particulière, cet État de droit à la maturité bien éprouvée, de même, que l'ensemble des indications sur le "destin prodigieux", et sur le "parcours singulier" du Chef de l'État, le tout, harmonieusement illustré, sont autant de rappels précis, et évocateurs, qui ont replongé la communauté nationale, non seulement dans la mouvance des souvenirs de l'avènement du Renouveau National, mais, davantage encore, dans une revue grandeur - nature,

trajectory of the great builder Paul BIYA at the helm of affairs.

Appreciated by national and international opinion. Applauded by socio-political players. Praised by the media. Praised by observers on all sides. This moving and remarkably informative documentary recounts the hard work of President Paul BIYA in building a modern and democratic Cameroon that is united, one and indivisible, with the power of factual veracity that is undisputable, inalienable and unyielding. Today, Cameroon is resolutely moving towards its emergence.

The factual information on the farsightedness and tact of President Paul BIYA, at the helm of the vast construction site of Great Cameroon, this country of plural freedoms, this special Nation, this mature State governed by the rule of law, as well as all the indications on the "prodigious destiny" and the "singular career" of the Head of State, all harmoniously illustrated, were precise and evocative reminders that plunged the national community not only into the memories of the advent of the New Deal, but also into a life-size review of the major events that have punctuated the life of the Nation over the past decades.



Salle comble pour une grande première...

The Yaounde Conference Centre was filled to capacity.

des événements majeurs ayant rythmé la vie de la Nation tout au long des décennies écoulées.

### L'ovation du Palais des Congrès

Présenté solennellement en grande première, dans les règles de l'art, le dimanche, 10 mars 2024, au Palais des Congrès de Yaoundé, plein à tout rompre, avec un peu plus de trois (03) mille invités, enthousiastes ( les écrans géants installés au grand hall ont été utilement mis à contribution ), avec aux premiers rangs, des personnalités de tous ordres, entre autres, des membres du gouvernement, des membres du corps diplomatique et des organisations internationales, des parlementaires, la classe politique nationale, la société civile, les acteurs médiatiques nationaux et internationaux, des acteurs de l'univers artistique et culturel national, ainsi qu'un public nombreux, constitué des associations de jeunes, des délégations des militantes et militants des partis politiques de la majorité présidentielle, et de plusieurs invités venus de la diaspora camerounaise, **<< Paul Biya, un grand homme d'État, audestinprodigieux>>**, a connu une formidable entrée au box-office cinématographique camerounais qui, l'occasion faisant le larron, et fort de la Présidence du comité d'organisation de cette belle et grande cérémonie, dévolue au Ministre des Arts et la Culture, Bidoung Mkpatt, à juste titre, a su s'en orgueillir.

### **Standing ovation at the Yaounde Conference Centre**

It was presented solemnly as a grand premiere, in accordance with the rules of the art, on Sunday, 10 March 2024, at the Yaounde Conference Centre, to a full house, with just over 3,000 enthusiastic guests (the giant screens installed in the main hall were put to good use). At the front rows were personalities from all walks of life including members of government, members of the diplomatic corps and international organisations, members of parliament, the national political class, civil society, national and international media actors, and key players from the national artistic and cultural world. The large audience was made up of youth associations, delegations of activists from the political parties of the presidential majority, and several guests from the Cameroonian diaspora. **"Paul BIYA, a great statesman, with a prodigious destiny"** was a huge hit at the Cameroon box-office, and the Minister of Arts and Culture, Bidoung Mkpatt, who chaired the organising committee for this great ceremony, rightly took pride in it.

Broadcast live on a bouquet of five television channels, CRTV, PRC TV, Canal 2 International, Vision 4 Television and CAM 10 Television, the documentary film devoted to the gigantic work accomplished by the Head of State since



Une vue des personnalités.

A cross-section of guests.



Le spectacle était aussi au rendez-vous...

Spectacular cultural show.

Diffusé en direct sur un bouquet télévisuel de cinq (05) chaînes, CRTV, PRC TV, Canal 2 International, Vision 4 Télévision, CAM 10 Télévision, le film documentaire consacré à l'œuvre gigantesque accomplie par le Chef de l'État depuis qu'il préside aux destinées du Cameroun a été largement amplifié.

Cette œuvre audiovisuelle, co-réalisée par deux (02), concitoyennes, Cathy Meba et Solange Edimo, à « l'engagement et à la détermination exemplaires », exaltés par le Ministre des Arts et de la Culture (MINAC), a été produite sous la supervision technique d'un responsable désigné par le Cabinet Civil de la Présidence de la République, Charles ATANGANA MANDA, dont le MINAC, a salué « l'expertise de haut niveau d'un commis de l'État ».

A tout prendre, le film sur l'homme - Président, son œuvre, son Histoire, ses belles et Grandes Victoires, mais aussi les dures épreuves traversées, et les écueils contournés, s'inscrit désormais dans les armoiries de la République.

La déclaration du Ministre de la Communication, René Emmanuel SADI, au sortir de la projection en grande première, renseigne à suffire sur la portée de ce documentaire, « Ce film est un bon résumé du magistère du Président Paul Biya. Nous avons été bien édifiés par tout ce qu'il aura accompli. Nous sommes satisfaits, nous qui avons assisté à cette projection... C'est l'occasion de dire aux camerounais qu'ils ont un grand Président, un grand homme d'État. »

he took over the reins of Cameroon was widely acclaimed.

This audio-visual work, co-produced by two fellow citizens, Cathy Meba and Solange Edimo, with "exemplary commitment and determination", praised by the Minister of Arts and Culture (MINAC), was produced under the technical supervision of an official appointed by the Civil Cabinet of the Presidency of the Republic, Charles ATANGANA MANDA, who was praised by the MINAC for the "high-level expertise".

All in all, the film on the man - President, his work, his History, his great and beautiful Victories, but also the hard tests crossed, and the pitfalls circumvented, is now part of the coat of arms of the Republic.

The statement made by the Minister of Communication, René Emmanuel SADI, at the end of the premiere screening, provides ample information on the significance of this documentary: "This film is a good summary of the magistracy of President Paul BIYA. We were very impressed by everything he has achieved. We are satisfied, those of us who attended the screening... It's an opportunity to tell Cameroonians that they have a great President, a great statesman".



## Paul BIYA maintient la tradition

Le Président de la République, S.E. Paul BIYA, a reçu, le 5 janvier 2024, au Palais de l'Unité, les vœux de Nouvel an 2024 du corps diplomatique et des corps constitués nationaux. Une cérémonie, en deux volets, réglée selon les usages. La premier volet, marqué par un échange de vœux entre le Chef de l'Etat et les membres du corps diplomatique et des représentants d'organisations internationales en poste à Yaoundé, s'est tenue au salon des Ambassadeurs situé au 1<sup>er</sup> étage. Répondant au propos du Haut-commissaire du Gabon au Cameroun, doyen du corps diplomatique, le Chef de l'Etat n'a pas manqué de s'inquiéter de la multiplication des foyers de tensions dont l'impact sur les pays africains est de plus en plus néfaste.

Les dérèglements climatiques et la propension, aux activités terroristes et divers autres conflits, sont autant de phénomènes qui rendent le monde dangereux. Il a réitéré son appel incessant au dialogue et à la concertation comme seul moyen de parvenir à l'apaisement. Pour cela, le Président Paul BIYA considère que l'ONU est le seul gage de parvenir à une paix durable dans le monde, tout en opérant en son sein, des réformes indispensables pour mieux assumer l'efficacité et la cohérence de ses actions liées en particulier au maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Après des civilités particulières avec chacun de ses convives, le Président de la République s'est immédiatement rendu au rez-de-chaussée du Palais de l'Unité, à la rencontre des corps constitués nationaux venus en grand nombre. Détente et solennité ont caractérisé ce volet de la cérémonie. L'une après l'autre, les institutions de l'Etat se sont succédé pour présenter leurs souhaits de bonne année 2024 au Chef de l'Etat.

Cette tradition républicaine a le mérite de confirmer l'attachement viscéral de la classe politique, des corps sociaux, des forces de défense et de sécurité, et de la société civile aux institutions de la République et à celui qui les incarne en premier. C'est aussi le lieu privilégié pour prendre l'engagement de se serrer les coudes afin d'affronter en commun les défis tout au long de la nouvelle année.



## Paul BIYA Upholds Tradition

On 5 January 2024, the President of the Republic, H.E. Paul BIYA, received New Year wishes from members of the diplomatic corps and national dignitaries at Unity Palace. The ceremony was organized in two parts, as is customary. The first part featured the exchange of good wishes between the Head of State and members of the diplomatic corps and representatives of international organizations based in Yaounde. This took place in the Ambassadors' Hall on the first floor. In response to the High Commissioner of Gabon to Cameroon, who is the longest-serving member of the diplomatic corps, the President expressed his concern regarding the proliferation of areas of tension, which is having a growing adverse effect on African countries.

President Paul BIYA stated that climate change, along with the growing threat of terrorism and other conflicts, are contributing to global insecurity. He restated his firm belief in the importance of dialogue and consultation as the sole means of achieving peace. President Paul BIYA holds the view that the UN is the only assurance for achieving sustainable peace worldwide, and that the implementation of reforms within the UN is crucial to enhancing the efficiency and consistency of its actions, particularly with regard to the maintenance of international peace and security.

After greeting each of the guests, the President of the Republic proceeded to the ground floor of Unity Palace where he met with a large number of national dignitaries. This part of the ceremony was conducted in a relaxed and solemn manner. One after the other, heads of State institutions wished the Head of State well in 2024.

This republican tradition reaffirms the deep attachment of political leaders, social organizations, the defence and security forces and civil society to the republican institutions and to the person who embodies them. It is also an excellent opportunity to renew the commitment to working together to face challenges throughout the New Year.



## Discours en réponse aux vœux de Nouvel An du corps diplomatique *Speech in response to New Year wishes from the Diplomatic Corps*

Yaoundé, le 5 janvier 2024

**Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,**

Je vous remercie pour vos propos aimables et pour les vœux que vous avez bien voulu formuler, à mon endroit et à celui du peuple camerounais.

L'année dernière, en cette même occasion, je déplorais les conséquences, sur nos économies, de la persistance des effets néfastes du Covid 19, ainsi que de la survenance du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Nous devons, hélas, faire le constat, qu'alors que se poursuit la guerre en Europe de l'Est, l'année qui s'achève a vu s'allumer un autre conflit meurtrier, au Moyen Orient.

Dans le même temps, se multiplient à travers le monde d'autres foyers de tension. En Mer Rouge, en Asie du Sud-Est, dans la péninsule coréenne, etc.

Le continent africain n'est pas épargné. Ni par les tensions, ni par les conflits. Au contraire. La situation au Soudan préoccupe gravement la communauté internationale. De même que celle de la Région des Grands Lacs.

Yaounde, 5 January 2024

The Dean of the Diplomatic Corps,

Thank you for the kind words and wishes extended to me and to the Cameroonian people.

Last year, on the same occasion, I decried the lingering adverse effects of COVID-19 and the outbreak of the conflict between Russia and Ukraine on our economies.

We must, alas, admit that while the war in Eastern Europe continues, another deadly conflict sparked off in the Middle East during the year just ended.

At the same time, pockets of tension are on the increase worldwide, in the Red Sea, in South-East Asia, in the Korean Peninsula, etc.

The African continent is not spared either by tensions or conflicts. On the contrary! The situation in Sudan and the Great Lakes region is a serious concern to the international community.

The criminal activities of terrorist groups continue to jeopardize the stability of many



Le corps diplomatique toute ouïe au propos du Chef de l'Etat.

*The Diplomatic Corps is attentive to the Head of State's declarations.*

Les activités criminelles des groupes terroristes continuent de mettre en péril la stabilité de nombreux pays, dans la Corne de l'Afrique, au Sahel et autour du Lac Tchad. Mon pays, le Cameroun, en est également victime.

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

Il est évident que la multiplication de ces menaces à la paix et à la sécurité internationales, a des conséquences négatives sur le développement de nombreux pays et, partant, sur le bien-être de leurs populations.

Il est donc impératif, ainsi que je l'ai rappelé en diverses occasions, que la voie du dialogue et de la conciliation prenne le pas sur celles de la confrontation et de l'affrontement.

Il est primordial, pour la survie même de l'Humanité, que les armes se taisent et qu'enfin s'élèvent les voix de la sagesse et de la raison.

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

L'Organisation des Nations Unies, dont il est utile de rappeler les raisons de la création, me semble devoir et pouvoir jouer, à cet égard, un rôle fondamental. Malgré les multiples tentatives de l'affaiblir, malgré les soubresauts qui l'agitent, malgré l'enlisement qui, peu à peu, gagne le processus de sa nécessaire réforme.

countries, in the Horn of Africa, in the Sahel and around Lake Chad. My country, Cameroon, is also a victim.

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

It is obvious that the increase in threats to international peace and security is negatively impacting the development of many countries and, consequently, the well-being of their people.

It is therefore necessary, as I have pointed out on various occasions, for dialogue and conciliation to take precedence over confrontation and conflict.

It is crucial, for the very survival of Mankind, that arms be silenced and, at last, that the voice of wisdom and reason be heard.

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

To me, the United Nations Organization, the reasons for whose establishment are worth recalling, should and can play a key role to this end, in spite of the many attempts to weaken it, despite the upheavals it is facing and despite the deadlock that is gradually sapping its requisite



## Presentation of New Year Wishes 2024

C'est le sens de la candidature du Cameroun à la présidence de la 79<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Candidature pour laquelle je sollicite votre soutien à tous.

Oui, Monsieur le Doyen,

Dans un monde qui semble aller à la dérive, dans un monde qui semble se complaire dans les voies menant à sa perte, nous continuons de croire aux Nations Unies. Nous continuons de croire dans les valeurs qui la fondent et dans les rêves qui habitaient ceux qui l'ont fondée.

Nous continuons de croire que notre Organisation commune est la mieux à même d'amener le genre humain à surmonter les passions, les égoïsmes, les antagonismes, pour se recentrer sur l'essentiel : sa survie.

Car, au moment même où nous nous perdons en vaines querelles, notre bien le plus précieux, la Terre, est menacée.

Les changements climatiques sont là pour nous rappeler notre fragilité et la nécessité d'agir ensemble, avant qu'il ne soit trop tard.

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

La COP 28, qui s'est récemment tenue à Dubaï, est porteuse d'espoirs. Elle a notamment permis de faire des progrès en ce qui concerne la production des énergies fossiles. Il reste que

reform process.

This explains Cameroon's candidacy for the presidency of the 79th session of the United Nations General Assembly, for which I am canvassing the support of all of you.

Yes, the Dean of the Diplomatic Corps,

In a world that seems to be going adrift, in a world that seems to revel in paths leading to its destruction, we continue to believe in the United Nations. We continue to believe in the values on which it is based and in the dreams of its founding fathers.

We continue to believe that our common Organization is best placed to lead mankind to overcome passions, egoisms and antagonisms to refocus on what is essential, namely its survival.

Because, as we get lost in futile quarrels, our most precious asset, the Earth, is being threatened.

Climate change is reminding us of our fragility and the need to act together before it is too late.

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

COP 28, which was held recently in Dubai, is a source of hope. It helped, among other things, to



d'autres progrès sont nécessaires. Notamment pour accorder une juste compensation aux efforts des pays en développement qui, on le sait, ne contribuent qu'à hauteur de 3% des émissions mondiales des gaz à effet de serre.

Le Cameroun a pris et continuera de prendre une part active à ce combat déterminant pour la survie de l'Humanité.

Il continuera également sa marche inexorable vers le progrès, avec la participation de toutes ses filles et de tous ses fils.

Je voudrais en cette occasion remercier, du fond du cœur, tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour leur contribution précieuse à nos efforts en la matière.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,

Le moment est maintenant venu pour moi de vous prier de bien vouloir transmettre aux hautes autorités que vous représentez, mes meilleurs vœux de prospérité pour l'année nouvelle. A vous-mêmes et à vos familles respectives, je forme des vœux de santé, de prospérité et de succès en 2024.

Et je vous remercie de votre attention. -

make strides in fossil energy production. Other strides are still required, especially to grant fair compensation to the efforts of developing countries which, as we are aware, account for barely 3% of global greenhouse gas emissions.

Cameroon has taken and will continue to take an active part in this crucial struggle for the survival of Mankind.

It will also continue its relentless march towards progress, with the participation of all its sons and daughters.

I would like to take this opportunity to heartily thank all our bilateral and multilateral partners for their invaluable contribution to our efforts in this respect.

The Dean of the Diplomatic Corps,

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

At this juncture, I would like to request you to convey to the High Authorities that you represent, my best wishes for a prosperous New Year. I extend to you and your respective families, my wishes for good health and success in 2024.

Thank you for your attention.



Le doyen du corps diplomatique, S.E. Paul Patrick Biffot, lors de son discours de vœux au Chef de l'Etat.

The Dean of the Diplomatic Corps, H.E. Paul Patrick Biffot, addressing the Head of State.



Poignée de main du Chef de l'État au doyen du corps diplomatique.

*A warm handshake to the Dean of the Diplomatic Corps.*



Le Chef de l'Etat en toute convivialité avec le 1<sup>er</sup> Vice-président du Sénat, Aboubakary Abdoulaye...

*The Head of State in conviviality with the 1<sup>st</sup> Vice-President of the Senate, Aboubakary Abdoulaye...*



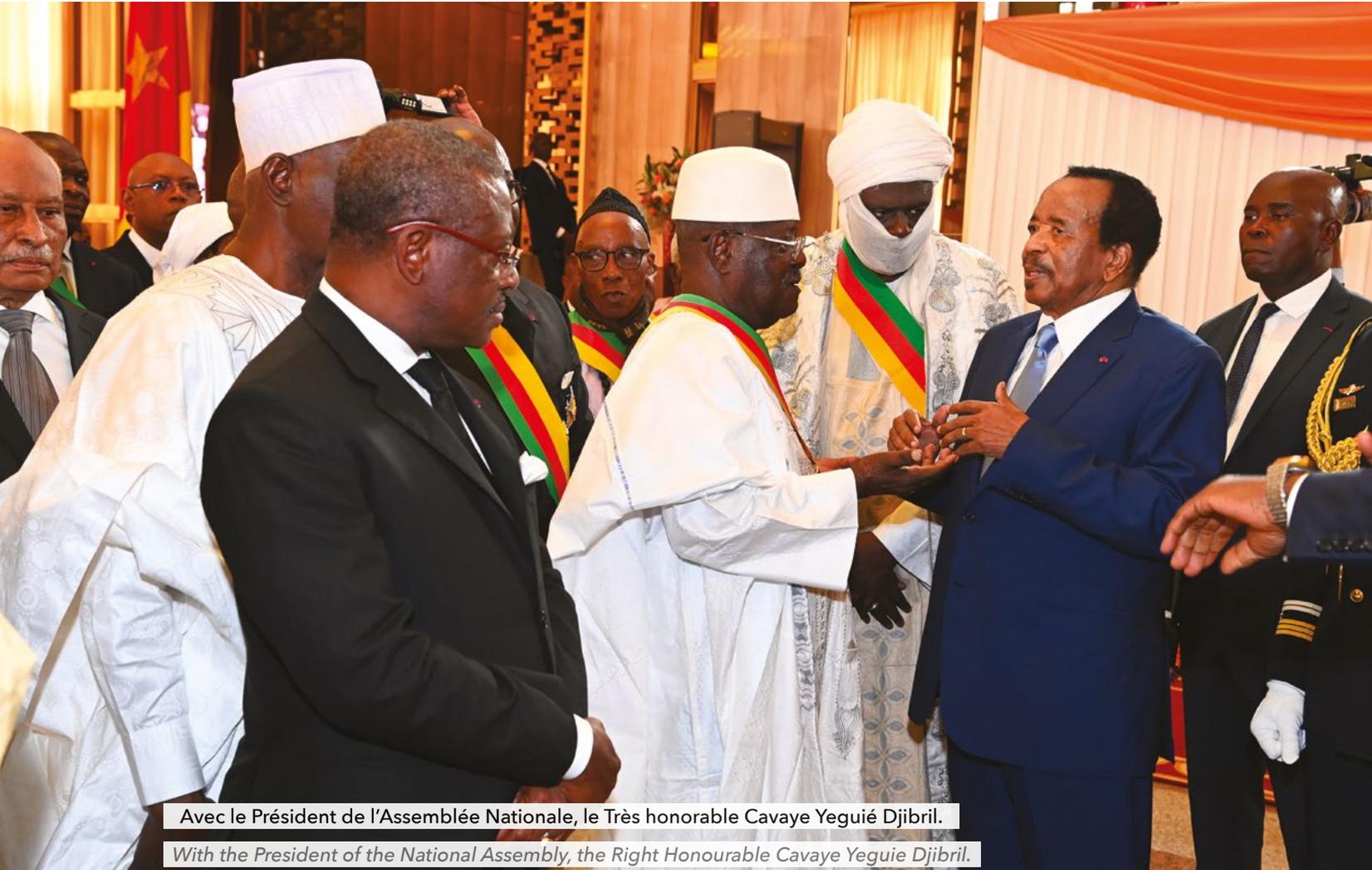
Aboubakary Abdoulaye, 1<sup>er</sup> Vice-président du Sénat.



Rt. Hon. Cavaye Yeguie Djibril, President of the National Assembly.



Prime Minister, Head of Government, Joseph Dion Ngute.



Avec le Président de l'Assemblée Nationale, le Très honorable Cavaye Yeguïé Djibril.

With the President of the National Assembly, the Right Honourable Cavaye Yeguie Djibril.



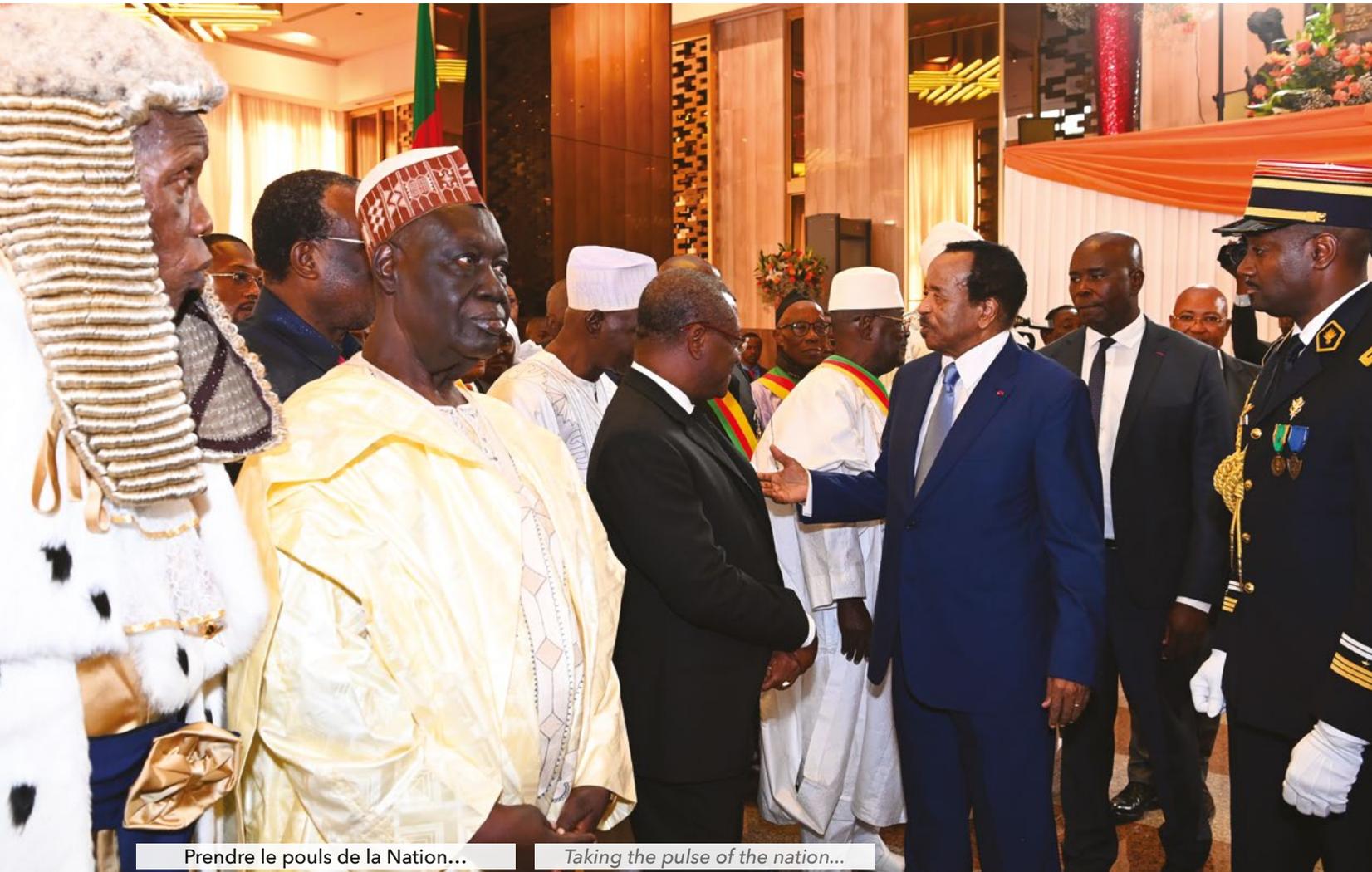
Luc Ayang, Président du Conseil Economique et Social.



Daniel Mekombe Sone, premier Président de la Cour Suprême.



Clément Atangana, Président du Conseil Constitutionnel.



Prendre le pouls de la Nation...

Taking the pulse of the nation...



Luc Ndjodo, Procureur Général près la Cour Suprême.



Le Ministre de l'Administration Territoriale, Atanga Nji Paul.



Joseph Beti Assomo, Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense.



Le pouvoir judiciaire...



Ferdinand Ngoh Ngoh, Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République.



Samuel Mvondo Ayolo, Ministre, Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République.



Oswald Baboke, Directeur Adjoint du Cabinet Civil de la Présidence de la République.

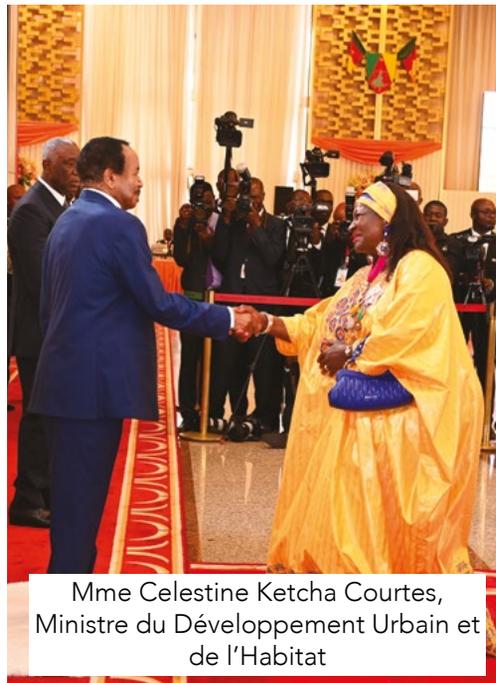


Les nouvelles du RDPC avec le Secrétaire Général du Comité Central, Jean Nkuete.

*Echoes from the Central Committee delivered by Jean Nkuete, CPDM Secretary General.*



Jean Nkuete, S.G. of CPDM political party.



Mme Celestine Ketcha Courtes, Ministre du Développement Urbain et de l'Habitat



Mbah Acha Née Fomundam Rose Ngwari, Ministre délégué à la Présidence chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat.



Satisfaction expressed by the Head of State, Commander-in-Chief of the Armed Forces, to the Minister Delegate to the Presidency in charge of Defence.

Le satisfécit du Chef de l'Etat, Chef des Armées, au Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense.



Jacques Fame Ndong,  
Minister of State, Minister of  
Higher Education.



Lejeune Mbella Mbella, Minister  
of External Relations.



Mounouna Foutsou, Minister of  
Youth Affairs and Civic Education.



Le Ministre, DCC, Samuel Mvondo Ayolo, félicité pour la qualité de l'organisation de la cérémonie.

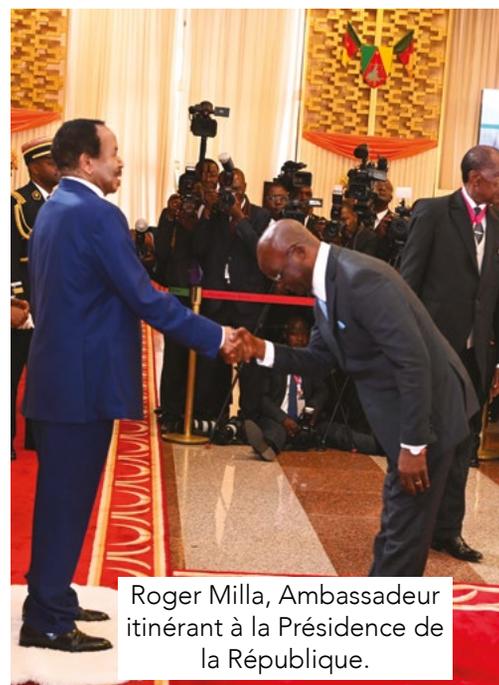
*Congratulating the Minister, DCC, Samuel Mvondo Ayolo, for the smooth organisation.*



Joseph Le, Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.



François Bolvine Wakata, Ministre délégué à la Présidence chargé des Relations avec les Assemblées.



Roger Milla, Ambassadeur itinérant à la Présidence de la République.



Le briefing avec le Ministre d'Etat, SGPR, Ferdinand Ngoh Ngoh.

*Defense and security forces: Great vigilance at all times.*



Rev. Dr Dieudonné Massi Gams,  
Président de la CONAC.



Peter Mafany Musonge, Président  
de la Commission Nationale pour  
la Promotion du Bilinguisme et du  
Multiculturalisme.



Philemon Yang, Grand Chancelier  
des Ordres Nationaux.



Détente et solennité.

Relaxation and solemnity.



Elung Paul Che, Ministre Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République.



Mohamadou Moustapha, Ministre Secrétaire Général Adjoint de la Présidence de la République.



Général de Corps d'Armée René Claude Meka, Chef d'Etat-Major des Armées.



Une armée républicaine au service de la paix et de la stabilité du Cameroun.

*A republican army in the service of peace and stability in Cameroon.*



Martin Mbarga Nguete, Délégué Général à la Sûreté Nationale.



Yves Galax Etoga, Secrétaire d'Etat auprès du MINDEF chargé de la Gendarmerie Nationale.



Contre Amiral Joseph Fouda, Conseillers Spécial à la Présidence de la République.



Echanges avec les hauts responsables du Parlement camerounais.



Luc Sindjoun, Conseiller Spécial à la Présidence de la République.



Jean Pierre Robins Ghoumo, Directeur Général de la Recherche Extérieure.



Général de Brigade Aérienne Emmanuel Amougou, Chef d'Etat-Major Particulier du Président de la République.



Les plus proches collaborateurs du Chef de l'Etat...



Général de Division Ivo Desancio Yenwo, Directeur de la Sécurité Présidentielle.



Colonel Raymond Jean Charles Beko'o Abondo, Commandant de la Garde Présidentielle.



Colonel Dieudonné Magloire Evina Ndo, Direction de la Sécurité Présidentielle.



Se serrer les coudes pour affronter ensemble les défis tout au long de l'année.

*Pulling together to face 2024 challenges.*



Ghogomu Paul Mingo,  
Ministre chargé de Mission PRC.



Hamadou Moustapha, Ministre  
chargé de Mission PRC.



Philippe Mbarga Mboa,  
Ministre chargé de Mission PRC.



Les forces de défense et de sécurité veillent au grain...

XXX



Victor Mengot Arrey Nkongho,  
Ministre chargé de Mission PRC.



Christophe Foe Ndi, Intendant  
Principal du Palais de l'Unité et des  
pavillons présidentiels.



Simon Pierre Bikele, Chef du  
Protocole d'Etat.



## Madame Chantal BIYA, majestueuse dans ses œuvres

### *Mrs Chantal BIYA, Investing in Women's Empowerment to Accelerate Progress*

La Première Dame du Cameroun, Madame Chantal BIYA, est pour son illustre époux, le truchement par lequel il entend faire respecter les femmes et leur reconnaître les mêmes droits qu'aux hommes.

Le leadership féminin constitue, à cet égard, un aspect fondamental de la politique sociale du Chef de l'Etat. Et ces derniers mois ont donné, une fois encore, à voir une Première Dame au front de la lutte pour la reconnaissance du droit de la femme comme maillon de l'activité nationale.

Le 6 janvier 2024, la Première Dame a réuni à la Résidence Principale du Palais de l'Unité, un gratin relevé de 1220 femmes réparties entre épouses de diplomates, celles des membres du gouvernement, des officiers supérieurs de l'armée et de la police nationale, les responsables regroupements féminins et des associations caritatives, les représentants des minorités sociologiques, à l'exemple des pygmées Baka

The First Lady of Cameroon, Mrs Chantal BIYA, is the vehicle through which her illustrious husband intends to ensure that women are respected and accorded the same rights as men. Consequently, female leadership is fundamental to the Head of State's social policy. The last few months have once again put the First Lady in the spotlight, especially at the forefront of the fight for women's empowerment as a springboard to national progress.

On 6 January 2024, at the main residence of the Unity Palace, the First Lady brought together a high-calibre gathering of 1,220 women, including the wives of diplomats, members of government, senior military officers, leaders of women's groups and charities, and representatives of minority groups such as the Baka pygmies and the Bororo, for a ceremony dedicated to the presentation of New Year wishes.

ou des « Bororo », dans le cadre de la cérémonie de présentation des vœux de Nouvel an 2024.

En qualité de Présidente fondatrice du Cercle des Amis du Cameroun (CERAC), Madame Chantal BIYA a présidé, le 11 janvier 2024, la 30<sup>ème</sup> Assemblée Générale de cette association, dont le rayonnement et l'engagement résolu en faveur des bonnes œuvres et de la solidarité nationale sont reconnus et appréciés par toutes les populations.

Le 8 mars 2024, Madame Chantal BIYA a présidé au Boulevard du 20 Mai à Yaoundé, une impressionnante parade à l'occasion de la 39<sup>ème</sup> édition de la Journée Internationale de la Femme.

Par cette activité de l'épouse du Chef de l'Etat, la femme camerounaise est valorisée dans ce qu'elle a d'empathie, de tendresse, de douceur et d'habileté. Le Président de la République ne cesse de le clamer, aucune discrimination contre les femmes n'a de place au Cameroun. Bien plus, la femme camerounaise, dont Madame Chantal BIYA est devenue l'icône, doit se montrer dans sa dimension représentative du monde idéal et de la beauté, mais aussi de l'endurance et de l'ingéniosité. Si, par certains faits historiques, lointains ou proches, les femmes ont parfois été délégitimées, avec le Président Paul BIYA, l'heure est à l'hommage, et à redonner à la femme toute sa place dans notre société.

As the founding President of the Circle of Friends of Cameroon (CERAC), Mrs Chantal BIYA chaired the 30<sup>th</sup> General Assembly of this association on 11 January 2024. CERAC's influence and a firm commitment to humanitarian actions and national solidarity are recognised and appreciated by all and sundry.

Mrs Chantal BIYA also presided over an impressive parade at the 20<sup>th</sup> May Boulevard in Yaounde on 8 March 2024 to mark the 39<sup>th</sup> International Women's Day. The wife of the Head of State joined over 21,000 women to highlight Cameroonian women's empathy, tenderness, gentleness, and skills.

The President of the Republic never ceases to proclaim that there is no place for discrimination against women in Cameroon. Moreover, the Cameroonian woman, of whom First Lady Chantal BIYA has become the icon, must portray herself to be representative of the ideal world and beauty, as well as endurance and ingenuity. Women have played lesser roles in the past. The time has come to pay homage and restore women to their rightful place in our society with President Paul BIYA.





Les épouses des membres du corps diplomatique autour de Mme Chantal BIYA..



Mme Annie Biffot, épouse du Doyen du Corps diplomatique.



Gifts from Cameroon's First Lady



La reconnaissance des épouses des membres du corps diplomatique à Mme Chantal BIYA.

Spouses of members of the Diplomatic Corps thank Mrs Chantal BIYA.



Lady to her guests.



Les cadeaux de la Première Dame du Cameroun à ses convives.



Une ambiance festive pour une cérémonie grandiose.



Mme Anastasie Nkili, à la tête des épouses des membres du Bureau du Sénat.



Mme Fadimatou Cavaye, épouse du président de l'Assemblée Nationale.



Mme Anne Njodo conduisait la délégation des épouses des membres de la Cour Suprême.



*Delighted to commune once again with well-wishers from all walks of life.*



Micheline Ayang à la tête des épouses des membres du Conseil Economique et Social.



Mme Céline Ngoh Ngoh, épouse du Ministre d'Etat, SGPR.



Mme Elung Che, épouse du Ministre, SG Adjoint PRC.



Epouses des autorités administratives et traditionnelles.

Wives of administrative and traditional authorities.



Mme Moustapha, épouse du Ministre, SG Adjoint PRC.



Mme Crescence Baboke, épouse du Directeur Adjoint du Cabinet Civil.



Mme Yvette Bikele, épouse du Chef du Protocole d'Etat.



La ferveur populaire...

Popular fervour...



Mme Chantal Foe Ndi, épouse de l'Intendant Principal du palais de l'Unité.



Mme Beko'o Abondo, épouse du Commandant de la Garde Présidentielle.



Le couple Medoulou Mengolo...



Les épouses des collaborateurs du Chef de l'Etat ayant assisté la Première Dame au cours de la cérémonie.

The spouses of close aides of the Head of State assisted the First Lady during the ceremony.



Mme Grace Dion Ngute conduisait la délégation des épouses des membres du Gouvernement et assimilés, et celle du CERAC.



Mme Yvonne Atanga.



Mme Célestine Ketcha Courtes.



A moment of communion with guests.



Mme Din Bell, Vice-présidente du Sénat à la tête des femmes sénateurs.



Mme Ginette Patience Sosso, à la tête des épouses des Recteurs des Universités de Yaoundé I et II.



Elmine Naseri, à la tête des épouses des autorités administratives et traditionnelles.



Invités spéciaux...



Mme Hélène Atangana à la tête des épouses des membres du Conseil Constitutionnel.



Mme Baba Souley, à la tête des épouses des responsables des Etats-Majors Centraux du MINDEF.



Mme Semengue, à la tête des épouses des Officiers Généraux en 2<sup>e</sup> section.



Mme Nathalie Moudiki, à la tête des épouses des responsables de sociétés publiques et parapubliques.



Mme Virginie Eletana.



Mme Patricia Adjongo, à la tête de la délégation des invités spéciaux.

# First Lady | Vœux de Nouvel An à Madame Chantal BIYA



Mme Meyanga Marie, à la tête des femmes maires.



Mme Ayangma à la tête de la délégation des épouses des dirigeants syndicaux.



Mme Clémentine Essono à la tête de la délégation des ONG.



Agnes Ntube Ndode, présidente du Groupement des femmes d'affaires du Cameroun (GFAC), à la tête de la délégation des femmes d'affaires.



Mme Marie-Claire Nnana conduisait la délégation des femmes journalistes.



Mme Reine Félicité Beti Assomo conduisait la délégation des épouses des responsables de l'administration centrale du MINDEF.



Intense communion avec les invités.



Mme Honorine Nkuete, à la tête des épouses des membres du Comité Central du RDCP.



Mme Yaou Aïssatou, à la tête des membres du Bureau National de l'OFDPC.



Mme Mary Meboka, Vice-présidente de l'Assemblée, à la tête des femmes députés.



Deep communion with the guests.



Judith Yah Sunday Achidi, Director General of CAMEL.



Mme Habissou Bidoung, conduisiat la délégation de la Fondation Chantal BIYA et du CHRACERH.



Jean Stéphane Biatcha, à la tête de la délégation de Synergies Africaines et du CIRCB.



Mme Chantal BIYA accueillie au siège du CERAC à Yaoundé, le 11 janvier 2024.





Mrs. Chantal BIYA at CERAC headquarters in Yaounde on 11 January 2024.





Concorde, convivialité, ferveur et solidarité avec la Présidente fondatrice du CERAC.

Concord, conviviality, fervour, and solidarity with the founding President of CERAC.



30<sup>th</sup> General Assembly of the Circle of Friends of Cameroon



# First Lady | 30<sup>ème</sup> Assemblée Générale du Cercle des Amis du Cameroun (CERAC)



30<sup>th</sup> General Assembly of the Circle of Friends of Cameroon



Ambiance studieuse et festive au CERAC...

A studios and festive atmosphere at CERAC...





Les fontaines lumineuses pour illuminer la 39<sup>ème</sup> Assemblée Générale du CERAC.

*Fountains of light to illuminate CERAC's 39<sup>th</sup> General Assembly.*



30<sup>th</sup> General Assembly of the Circle of Friends of Cameroon





Commemoration of the 39<sup>th</sup> International Women's Day



La Première Dame du Cameroun au rendez-vous de la fête du 8 mars à Yaoundé.

Cameroon's First Lady at the Women's Day celebrations in Yaounde.





Mme Chantal BIYA attentive au déroulement de la parade...

Mrs. Chantal BIYA appreciating the march-past...



Commemoration of the 39<sup>th</sup> International Women's Day





Commemoration of the 39<sup>th</sup> International Women's Day



Avant de se réjouir avec les femmes à l'occasion d'un gala culturel.

A few minutes to the cultural gala.





- ✓ Camerounaises, Camerounais,
- ✓ Mes chers compatriotes,

Au cours de l'année qui s'achève, notre pays a été confronté à de nombreux défis.

Certains d'entre eux procèdent d'un contexte international de plus en plus difficile. D'autres relèvent de contraintes purement internes, anciennes pour la plupart.

Je voudrais d'entrée de jeu vous assurer, que malgré cette conjoncture difficile, nous avons continué à faire face. Ensemble. Comme la Nation unie et soudée que nous avons toujours été. Les yeux rivés vers un objectif. Le seul qui importe : Le progrès.

Comme par le passé, la conjoncture internationale a pesé de manière notable sur notre situation interne.

La persistance de la guerre dans l'Est de l'Europe a continué de perturber les circuits d'approvisionnement du marché mondial des produits de grande consommation.

Les prix des denrées alimentaires et les cours des ressources énergétiques n'ont dès lors pas cessé d'augmenter, en même temps que se durcissaient

- ✓ Fellow Cameroonians,
- ✓ My Dear Compatriots,

Over the past year which is drawing to an end, our country has been faced with numerous challenges.

Some of them result from an increasingly difficult international context. Others are due to purely domestic issues, most of which are long-standing.

I would like to start by assuring you that in spite of this difficult situation, we continued to cope, together, like the united and close-knit Nation that we have always been, our eyes riveted on a single objective, the only one that matters, namely progress.

As in the past, the said international context weighed heavily on our internal situation.

The lingering war in Eastern Europe continued to disrupt the supply channels of the global consumer products market.

Foodstuff and energy resource prices thus continued to rise as the conditions for accessing

## *End-of-year 2023 and New Year 2024 Message to the Nation*

les conditions d'accès aux financements extérieurs.

La résurgence, en octobre dernier, du conflit israélo-palestinien, a exacerbé les clivages au sein de la communauté internationale et accapare désormais son attention.

Cette situation, comme il fallait s'y attendre, a eu des répercussions négatives sur notre pays. Elle a entraîné une augmentation généralisée des prix des produits de grande consommation et, par conséquent, du coût de la vie. Elle a également généré des pénuries diverses, y compris en ce qui concerne les produits pétroliers.

✓ Mes chers compatriotes,

Les difficultés que je viens d'évoquer n'ont en rien entamé ma détermination à œuvrer au bien-être des populations, qui m'ont fait et continuent de me faire massivement confiance. Loin s'en faut.

Malgré le contexte défavorable, le Gouvernement a, sous mon autorité, poursuivi son action avec une détermination accrue.

Les efforts méritoires, engagés après la pandémie du Covid-19, en vue de la reprise économique, ont produit des résultats appréciables. La résilience de notre économie s'est confirmée.

A preuve, notre taux de croissance a continué de progresser et est estimé à 3,9% en 2023, grâce notamment aux performances du secteur non pétrolier.

Les mesures de soutien à la consommation, mises en œuvre par le Gouvernement, ont permis de maîtriser l'inflation et de la stabiliser à environ 6,7%.

L'exécution de multiples projets s'est poursuivie ou a été lancée dans différents domaines, afin de répondre aux aspirations des populations et d'améliorer leur bien-être.

Je voudrais m'attarder quelque peu sur les secteurs les plus sensibles.

Le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé et ses environs à partir du fleuve Sanaga est quasiment achevé. Sa mise en service prochaine, permettra de résorber substantiellement le déficit en eau potable de la ville de Yaoundé.

Les études relatives au projet d'adduction d'eau potable à Douala et ses environs sont bien avancées. A terme, cette ville bénéficiera de 400 mille mètres cubes d'eau supplémentaires par jour.

external financing tightened.

The resurgence, last October, of the Israeli-Palestinian conflict worsened the rifts within the international community and is now monopolizing its attention.

As expected, such a situation adversely impacted our country. It led to a general price hike in consumer products and, consequently, the cost of living. It also resulted in various types of shortages, including a shortage of petroleum products.

✓ My Dear Compatriots,

The difficulties that I have just mentioned in no way dampened my resolve to work for the well-being of our people, who, without any doubt, massively trusted and continue to trust me.

Despite the unfavourable context, the Government, under my authority, continued its action with greater determination.

The laudable efforts made following the Covid-19 pandemic to ensure economic recovery yielded appreciable outcomes. The resilience of our economy was confirmed.

Proof of this, is our growth rate which continued to progress and was estimated at 3.9% in 2023, thanks notably to the performance of the non-oil sector.

The consumption support measures implemented by Government helped to contain and stabilize inflation at about 6.7%.

The implementation of various projects was continued or launched to meet the aspirations of the people and improve their wellbeing.

I would like to dwell for a moment on the most sensitive sectors.

The Project to Supply Drinking Water to the City of Yaounde and its Environs from the River Sanaga is virtually completed. Its imminent commissioning will help to substantially reduce the drinking water deficit in the city of Yaounde.

Studies on the Project to Supply Drinking Water to the City of Douala and its Environs are well advanced. In the long term, the city will be supplied an additional 400 thousand cubic metres of water daily.

Par ailleurs, le Gouvernement a engagé la remise à niveau des stations de production d'eau potable dans plusieurs villes secondaires, à l'instar de Dschang, Yabassi, Garoua-Boulai, etc.

Les efforts nécessaires continueront d'être faits pour réhabiliter et étendre les réseaux de distribution de cette précieuse ressource, à l'intérieur de nos villes et villages, afin de la rendre plus accessible aux ménages.

Des avancées considérables ont également été enregistrées dans le secteur de l'électricité, en vue de résorber le déficit énergétique de notre pays.

Environ 44 mille panneaux solaires, couvrant 40% des besoins en électricité dans nos trois Régions septentrionales, ont été installés.

Le barrage de Nachtigal, d'une capacité de 420 mégawatts, sera mis en service dans quelques jours.

L'usine de pied du barrage hydroélectrique de Lom Pangar sera également opérationnelle en 2024. Elle permettra d'accroître l'offre énergétique dans la ville de Bertoua et ses environs.

Plusieurs autres projets d'ouvrages hydroélectriques sont également envisagés ou en train d'être lancés. Il s'agit notamment des barrages de Kikot, de Minkouma, de Grand Eweng et de Bini à Warak.

A terme, la capacité installée de tous ces ouvrages va assurer à notre pays, l'autosuffisance en matière d'énergie électrique. Elle nous fera, en plus, accéder au statut envié de pays exportateur d'électricité.

✓ Mes chers compatriotes,

Je sais à quel point les coupures récurrentes d'eau et d'électricité impactent votre quotidien et perturbent vos activités.

Je puis vous assurer que le Gouvernement ne ménage aucun effort pour améliorer la situation dans ces secteurs névralgiques.

J'ai prescrit à mes Services de veiller, auprès des administrations concernées, à la célérité tant des procédures administratives, que de la recherche des financements y afférents.

Les mêmes instructions ont été données, s'agissant de la nécessaire amélioration de la situation de nos infrastructures routières.

Cette problématique, vous devez le savoir, est au centre de mes préoccupations. Les défis en

Moreover, the Government has embarked on upgrading drinking water production stations in several secondary towns, namely Dschang, Yabassi, Garoua-Boulai, etc.

The requisite efforts will continue to be deployed to rehabilitate and extend the distribution networks of this precious resource in our towns and villages to make it more accessible to households.

Major strides were also made in the electricity sector to reduce our country's energy deficit.

About 44 thousand solar panels have been installed in the three northern regions, covering 40% of electricity needs in the said regions.

The 420-megawatt Nachtigal Dam will be commissioned in the coming days.

The Lom Pangar Dam-toe plant will also be operational in 2024. It will help to increase energy supply in the town of Bertoua and its environs.

Several other hydropower facility projects are also planned or being launched. These include the Kikot, Minkouma, Grand Eweng and Bini à Warak dams.

In the long term, the installed capacity of all these facilities will secure our country's electric energy self-sufficiency. Additionally, it will make us reach the enviable status of electricity-exporting country.

✓ My Dear Compatriots,

I am aware of the extent to which the frequent water and electricity cuts are impacting your daily life and disrupting your activities.

I can assure you that the Government is sparing no effort to improve the situation in these core sectors.

I have instructed my Office to ensure celerity in administrative procedures and in sourcing for related financing by the relevant ministries.

The same instructions have been given with respect to the need to improve the situation of our road infrastructure.

As you must be aware, this problem is at the core of my concerns. The related challenges are multiple, the most acute of them being the inadequacy of financial resources.

## *End-of-year 2023 and New Year 2024 Message to the Nation*

la matière sont nombreux. L'insuffisance des ressources financières en étant l'un des plus aigus.

Il me plaît toutefois de constater que, dans ce secteur également, nous progressons inexorablement.

Je me réjouis ainsi de ce qu'au cours de l'année qui s'achève, plus de 700 kilomètres de routes ont été bitumées ou réhabilitées, sur toute l'étendue du territoire national. De nombreux ouvrages d'art ont également été construits à cette occasion.

Les travaux de construction de la boucle de la Lékié, ainsi que des routes Kumba-Ekondo Titi et Babadjou-Bamenda, ont démarré et vont se poursuivre à un bon rythme.

S'agissant de la route Ebolowa-Kribi, les négociations avec les bailleurs de fonds, qui ont longtemps achoppé sur les questions environnementales, sont finalement en train d'aboutir. Toutes les dispositions nécessaires seront prises pour que la construction de cette route, tant attendue par les populations concernées, démarre effectivement en 2024.

J'ai récemment donné des instructions en vue de la réhabilitation de la route Ngaoundéré-Garoua. Les négociations se poursuivent également avec nos partenaires financiers, en vue de l'achèvement des travaux de construction de la route Mora-Dabanga-Kousséri et de la réhabilitation des routes Edéa-Kribi et Douala-Bafoussam.

La réfection des voiries urbaines se poursuit dans les villes de Maroua et de Ngaoundéré. Le programme y afférent va s'étendre à d'autres capitales régionales.

Les projets autoroutiers ne seront pas en reste au cours de l'année qui s'annonce, avec notamment le démarrage de la construction de la section urbaine de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen et celui de la phase 2 de l'autoroute Yaoundé-Douala.

En outre, face à la dégradation de la situation en la matière, j'ai prescrit au Gouvernement de trouver en urgence, une solution pérenne au problème du ramassage des ordures ménagères dans nos villes, en collaboration avec les Communes et les Communautés Urbaines.

- ✓ Camerounaises, Camerounais,
- ✓ Mes chers compatriotes,

Au cours des dernières semaines vous avez été confrontés à une pénurie de produits pétroliers qui vous a causé de nombreux désagréments.

However, I am pleased to note that we are also making relentless progress in this sector.

I am therefore satisfied that, during this year ending, over 700 kilometres of roads were asphalted or rehabilitated nationwide. Several related highway engineering structures were also built in the process.

Construction works on the Lékié loop, as well as the Kumba-Ekondo Titi and Babadjou-Bamenda roads are ongoing and will be continued at a satisfactory pace.

Regarding the Ebolowa-Kribi road, negotiations with donors, which for long were stalled by environmental issues, are finally being concluded. All the requisite measures will be taken to ensure that the construction of this road, so eagerly awaited by the populations concerned, effectively starts in 2024.

I recently issued instructions for the rehabilitation of the Ngaoundere-Garoua road. Negotiations are also ongoing with our financial partners for the completion of construction works on the Mora-Dabanga-Kousséri road and the rehabilitation of the Edea-Kribi and Douala-Bafoussam roads.

The repair of urban road networks is continuing in the towns of Maroua and Ngaoundere. The related programme will extend to other regional headquarters.

Motorway projects will not be left out during the coming year with, particularly, the launching of the construction of the urban section of the Yaounde-Nsimalen motorway and that of Phase 2 of the Yaounde-Douala motorway.

Additionally, faced with the worsening situation, I have instructed the Government to urgently find a lasting solution to the problem of household garbage collection in our cities, in collaboration with Councils and City Councils.

- ✓ Fellow Cameroonians,
- ✓ My Dear Compatriots,

Over the past weeks, you were faced with a shortage of petroleum products, suffering many inconveniences as a result. To address this situation, I have instructed the Government to take urgent measures to ensure constant supply of the market.

Pour faire face à cette situation, j'ai prescrit au Gouvernement des mesures urgentes permettant d'assurer l'approvisionnement continu du marché.

Les difficultés du secteur sont toutefois plus larges et plus complexes.

Vous devez savoir que dans le but de maintenir les prix à la pompe à leur niveau actuel, qui est largement inférieur à celui pratiqué dans les pays voisins, l'Etat doit, au prix d'importants efforts financiers, fortement subventionner les importations de produits pétroliers.

Le poids de ces subventions pèse lourdement sur notre budget et rétrécit considérablement les ressources, dont nous avons le plus grand besoin, pour apporter des réponses aux autres problèmes auxquels nos populations sont confrontées.

L'année dernière, le Gouvernement a été amené à procéder à un léger relèvement des prix des carburants à la pompe.

Grâce à cette mesure, la subvention des produits pétroliers, qui était de plus de 1000 milliards de Francs CFA en 2022, a été réduite à environ 640 milliards de Francs CFA en 2023.

Cependant, cette subvention continue de peser significativement sur le Trésor Public.

Nous n'aurons très certainement pas d'autre choix, que de la réduire de nouveau. Nous veillerons néanmoins à ce que les ajustements nécessaires n'impactent pas substantiellement le pouvoir d'achat des ménages.

A terme, la réhabilitation de la SONARA, dont j'ai prescrit l'accélération, devrait contribuer à améliorer la situation dans le secteur.

✓ Mes Chers compatriotes,

Il est loisible de constater que malgré la bonne volonté des pouvoirs publics, la mise en œuvre des différents projets devant permettre de répondre aux aspirations de nos populations se heurte à une contrainte majeure. Celle de l'insuffisance des ressources financières nécessaires.

C'est la raison pour laquelle je n'ai de cesse de prescrire au Gouvernement la rationalisation des dépenses publiques, de même que la recherche des voies et moyens supplémentaires d'accroître les ressources publiques.

S'agissant de la réduction des dépenses publiques, j'ai fermement réitéré au Gouvernement mes instructions antérieures visant à réduire les dépenses de fonctionnement.

However, the challenges in the sector are broader and more complex.

You must be aware that to maintain pump prices of fuel at their current levels, which are far below those in neighbouring countries, the State has to make huge financial sacrifices to subsidize petroleum product imports.

The burden of these subsidies weighs heavily on our budget and significantly reduces the much-needed resources to address other problems facing our people.

Last year, the Government increased slightly the pump prices of fuel.

As a result, the subsidy on petroleum products decreased from over 1 000 billion CFA francs in 2022 to around 640 billion CFA francs in 2023.

However, this subsidy continues to weigh heavily on public coffers.

Though we will most certainly have no choice but to reduce it further, we will ensure that the requisite adjustments do not significantly impact the purchasing power of households.

Ultimately, the rehabilitation of SONARA, which must be expedited as I have instructed, should help to improve the situation in this sector.

✓ My Dear Compatriots,

Despite the Government's goodwill, it is clear that the implementation of various projects to meet our people's aspirations faces a major impediment, namely inadequacy of the required financial resources.

This is why I have repeatedly ordered the Government to streamline public spending and find new ways and means of boosting public resources.

Regarding the reduction of public spending, I have strongly reiterated my previous instructions to the Government to reduce recurrent expenditure.

Actions implemented to combat corruption and misappropriation of public funds are essential for protecting public resources. They will be intensified in the coming year.

The Three-Year Integrated Import Substitution Plan for 2024-2026, which I have instructed the Government to implement, is also part of

## End-of-year 2023 and New Year 2024 Message to the Nation

La lutte contre la corruption et les détournements de deniers publics est, très clairement, un impératif pour la préservation des ressources publiques. Elle va connaître une intensification notable au cours de l'année qui s'annonce.

Le plan triennal intégré d'import-substitution pour la période 2024-2026, que j'ai prescrit au Gouvernement, participe également de mon souci de permettre à notre pays d'économiser de précieuses ressources.

Ce plan, en renforçant notre souveraineté alimentaire, devrait réduire l'impact négatif des importations sur notre balance commerciale. Le déficit y afférent est évalué à un peu plus de 1500 milliards de francs CFA par an.

S'agissant de l'accroissement des ressources publiques, il est nécessaire d'explorer de nouvelles pistes, face aux contraintes inhérentes à l'élargissement de l'assiette fiscale et à la baisse drastique des recettes pétrolières.

La mine solide, en particulier l'or, nous semble constituer à cet égard, une niche exceptionnelle de ressources financières.

Notre pays dispose en effet d'importantes réserves minières non exploitées que nous devons valoriser.

Je me réjouis du démarrage des projets miniers que j'ai annoncés l'année dernière, concernant l'exploitation des gisements de fer de Kribi-Lobé, Bipindi-Grand Zambé et Mbalam-Nabeba.

L'amélioration du climat des affaires est, à l'évidence, une condition essentielle à l'attraction des investissements étrangers, ainsi qu'à la création d'un secteur privé vigoureux, susceptible, grâce à une création dynamique d'emplois et de richesses, de faciliter notre accession à l'émergence.

La confiance dans le système judiciaire participe inévitablement de la perception du climat des affaires. La justice est, comme vous le savez, l'un des piliers de l'Etat de droit.

Il est donc impératif qu'elle agisse en toute impartialité et soit imperméable aux interférences de toute nature. Je voudrais vous assurer, qu'en tant que garant de son indépendance, je continuerai à prendre toutes les mesures nécessaires à son bon fonctionnement.

✓ Mes chers compatriotes,

Permettez-moi à présent de dire quelques mots sur le secteur de l'éducation nationale. Malgré les efforts du Gouvernement, la sérénité n'y est en effet pas complètement revenue.

my effort to enable our country to save on its precious resources.

This plan should help to reduce the negative impact of imports on our trade balance by strengthening our food sovereignty. Its deficit is estimated at just over 1 500 billion CFA francs per year.

To increase public resources, there is a need to explore new avenues, given the constraints of broadening the tax base and the slump in oil revenue.

In this regard, solid minerals, especially gold, appear to be an excellent niche for financial resources.

Our country is richly endowed with mineral resources that need to be exploited.

I am delighted that the mining projects I announced last year for the development of the Kribi-Lobé, Bipindi-Grand Zambé, and Mbalam-Nabeba iron ore deposits have been launched.

Improving the business climate is clearly a prerequisite for attracting foreign investment and creating a robust private sector that should facilitate our transition to emergence through dynamic job and wealth creation.

Trust in the judicial system is inevitable for perception of the business climate. As you are aware, the judiciary is one of the pillars of the rule of law.

Therefore, it is imperative that it should act with complete impartiality and should be impervious to any manner of interference. I would like to assure you that, as guarantor of its independence, I will continue to take all the requisite measures to ensure its proper functioning.

✓ My Dear Compatriots,

Allow me to say a few words about the national education sector. Despite the Government's efforts, calm has not been fully restored therein.

Yet, according to stakeholders, the Government has made commendable efforts in this regard.

In addition to the various types of measures taken by the relevant ministries, more than 72 billion CFA francs was disbursed in 2023 to cover related expenses.

Pourtant, des efforts méritoires ont, de l'avis même des concernés, été consentis par le Gouvernement à cet égard.

En dehors des nombreuses mesures de divers ordres qui ont été prises par les administrations concernées, plus de 72 milliards de francs CFA ont été débloqués en 2023 pour prendre en charge les dépenses y afférentes.

Une provision complémentaire de 102 milliards de francs CFA a également été constituée dans le budget de l'Etat, au titre de l'exercice 2024, afin d'apurer les dépenses résiduelles.

Il sera dès lors difficilement admissible que l'éducation de nos enfants continue d'être prise en otage par une frange d'enseignants, dont les motivations réelles semblent s'écarter des objectifs affichés.

Je voudrais être clair à cet égard. Autant je suis soucieux de voir les enseignants bénéficier des conditions appropriées pour l'exercice de leur noble métier, autant je suis intransigeant pour le respect du droit à l'éducation de notre jeunesse. Des mesures fermes vont à cet égard être prises pour veiller à ce que nos enfants ne se retrouvent pas victimes d'une éducation au rabais.

Un dialogue constructif se poursuivra par ailleurs avec les syndicats reconnus, pour progresser sereinement vers la prise en compte des aspirations et des préoccupations des enseignants.

✓ Mes chers compatriotes,

Au plan sécuritaire, de nombreux accidents de la route ont continué d'endeuiller nos familles et de priver notre pays de ressources humaines précieuses.

Je voudrais le dire clairement, cela n'est pas acceptable ! J'en appelle une fois de plus au sens des responsabilités des conducteurs et des propriétaires des agences de voyage. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour assurer la sécurité des passagers et des autres usagers de la route.

Le Gouvernement pour sa part va renforcer ses efforts en ce qui concerne l'amélioration de l'état du réseau routier, mais aussi pour ce qui est de l'application vigoureuse des nécessaires mesures de prévention et de répression.

✓ Mes chers compatriotes,

Grâce à la collaboration active des populations avec nos forces de défense et de sécurité, la situation dans les Régions du Nord-Ouest,

An additional amount of 102 billion CFA francs has also been provided in the State budget for the 2024 financial year to cover residual expenditure.

Therefore, it will be difficult for us to accept that a handful of teachers, who seem to have ulterior motives, should continue to hold our children's education hostage.

Let me be clear on this issue. As much as I am committed to ensuring that teachers practise their noble profession under appropriate conditions, I am equally uncompromising about respect for the right of our young people to education. Strong measures will be taken to ensure that our children do not fall victim to substandard education.

Constructive dialogue will also be pursued with the recognized trade unions to address the aspirations and concerns of teachers in a peaceful manner.

✓ My Dear Compatriots,

Regarding safety, numerous road accidents continue to plunge families into mourning and rob the country of precious human resources.

I want to make it clear that this is unacceptable! Once again, I appeal to the sense of responsibility of drivers and bus service operators. All necessary measures must be taken to ensure the safety of passengers and other road users.

The Government, for its part, will not only step up efforts to improve the state of the road network, but will also rigorously apply the necessary preventive and repressive measures.

✓ My Dear Compatriots,

Thanks to the people's active cooperation with our defence and security forces, the situation in the North-West, South-West and Far-North Regions has improved significantly.

It is now possible to calmly implement the reconstruction and development plans for the said regions.

However, atrocities committed by terrorists have not completely disappeared. Unfortunately,

## End-of-year 2023 and New Year 2024 Message to the Nation

du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord s'est significativement améliorée.

Elle permet désormais la mise en œuvre sereine des plans de reconstruction et de développement des dites régions.

Les exactions criminelles des terroristes n'ont cependant pas totalement disparu. Les populations civiles en sont malheureusement les principales victimes.

La ville de Mamfé a ainsi été, le 06 novembre 2023, le théâtre du massacre barbare d'une vingtaine de civils en pleine nuit.

Je condamne, avec la dernière énergie, de telles atrocités qui défient la raison et qu'aucune cause ne saurait justifier.

J'encourage nos concitoyens des régions en proie au terrorisme à continuer de collaborer avec les forces de défense et de sécurité, dont je salue la bravoure et le professionnalisme.

Je réitère à l'endroit des groupes armés mon appel à déposer les armes et à rejoindre les centres de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Je note avec satisfaction, qu'un nombre croissant de ces combattants, a effectivement répondu à cet appel ces dernières semaines.

Quant à ceux qui persistent dans la voie criminelle, qu'il s'agisse du terrorisme ou du grand banditisme, le sort qui les attend n'est pas enviable. Ils doivent savoir que notre volonté inébranlable d'assurer la sécurité de nos concitoyens ne faiblira pas.

- ✓ Camerounaises, Camerounais,
- ✓ Mes chers compatriotes,

Dans quelques semaines, nos Chers Lions Indomptables participeront à la 34<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football, qui se déroulera en Côte d'Ivoire. Je voudrais, en votre nom à tous, leur prodiguer tous nos encouragements et leur demander de défendre, comme par le passé, le drapeau de leur pays avec bravoure et honneur.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2024.

Vive la République !

Vive le Cameroun !

civilians are the main victims.

On 6 November 2023, the town of Mamfe was the scene of a barbaric massacre of some twenty civilians in the middle of the night.

I strongly condemn such atrocities, which defy reason and have no justification whatsoever.

I encourage our fellow citizens in the regions affected by terrorism to continue to cooperate with the defence and security forces, whose courage and professionalism I salute.

I reiterate my appeal to armed groups to lay down their arms and join Disarmament, Demobilization and Reintegration Centres. I am pleased to note that an increasing number of these combatants have responded to this call in recent weeks.

For those who persist in criminal activity, be it terrorism or organized crime, the fate that awaits them is not an enviable one. They must know that our firm determination to ensure the security of our fellow citizens will never falter.

- ✓ Fellow Cameroonians,
- ✓ My Dear Compatriots,

In a few weeks, our beloved Indomitable Lions will participate in the 34<sup>th</sup> Edition of the Africa Cup of Nations in Côte d'Ivoire. On behalf of you all, I would like to encourage and urge them to defend our country's flag with courage and honour, as they have in the past.

I wish you all a Happy New Year, 2024.

Long Live the Republic!

Long live Cameroon!



## Décembre 2023

94 actes pris par le Président de la République, soit 19 lois 26 décrets et 49 arrêtés.

- **Loi N°2023/012 du 19 décembre 2023** portant loi de règlement de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.
- **Law N°2023/012 of 19 December 2023** settlement law of Republic of Cameroon for the 2022 financial year.
- **Loi N°2023/013 du 19 décembre 2023** autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole et les Statuts relatifs au Fonds Monétaire Africain, adoptés à Malabo en Guinée Equatoriale le 27 juin 2014.
- **Law N°2023/013 of 19 December 2023** to authorize the President of the Republic to ratify the establishment protocol and statute of the African

*Monetary fund, adopted in Malabo, Equatorial Guinea on 27 June 2014.*

- **Loi N°2023/014 du 19 décembre 2023** portant code Minier.
- **Law N°2023/014 of 19 December 2023** relating to the Mining code.
- **Loi N°2023/015 du 19 décembre 2023** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de Coopération Militaire entre la République du Cameroun et la Fédération de Russie signé le 12 avril 2022 à Moscou.
- **Law N°2023/015 of 19 December 2023** to authorize the President of the Republic to ratify the Military Cooperation Agreement between the



*Republic of Cameroon and the Russian Federation; signed in Moscow on the 12 April 2022.*

▪ **Loi N°2023/016 du 19 décembre 2023** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord-cadre de Coopération en matière de défense et de sécurité entre le gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, signé le 10 janvier 2023 à Londres.

▪ **Law N°2023/016 of 19 December 2023** to authorize the President of the Republic to Ratify the Framework Cooperation arrangement on defense and Security between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, signed in London on 10 January 2023.

▪ **Loi N°2023/017 du 19 décembre 2023** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la Fédération de Russie, relatif à la suppression réciproque de l'obligation de visa pour les détenteurs de Passeports Diplomatique ou de Service, signé le 27 juillet 2023 à Saint-Pétersbourg (Russie).

▪ **Law N°2023/017 of 19 December 2023** to authorize the President of the Republic to ratify the Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the Russian Federation on the reciprocal Exemption from Visa requirements for holders of Diplomatic or Service Passports, signed in Saint Petersburg, Russia on 27 July 2023.

▪ **Loi N°2023/018 du 19 décembre 2023** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Arabe d'Égypte relatif à l'exemption réciproque de Visa pour les détenteurs de Passeports Diplomatique, Spécial ou de Service, signé le 04 mai 2023 à Yaoundé (Cameroun).

▪ **Law N°2023/018 of 19 December 2023** to authorize the President of the Republic to ratify the Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the Arab Republic of Egypt on reciprocal Visa exemption for Holders of Diplomatic, Special or Service Passports, signed in Yaoundé, Cameroon on 04 may 2023.

▪ **Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023** portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024.

▪ **Law N°2023/019 of 19 December 2023** Finance law of the 2024 financial year.

▪ Décret N°2023/565 du 07 décembre 2023 portant maintien en activité de service d'un Officier de la Marine Nationale. Capitaine de Vaisseau Ndzana Mvondo Christophe.

▪ **Decree N°2023/566 of 07 December 2023** to appoint an official at the Ministry of Small- and Medium-Size Enterprises, Social Economy and Handicrafts. Mr Wulijungwi Nathan Ntaten, High School Teacher.

▪ **Décret N°2023/566 du 07 décembre 2023** portant nomination d'un responsable au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat. Monsieur Wulijungwi Nathan Ntaten, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général.

▪ **Décret N°2023/567 du 12 décembre 2023** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Etoundi Mballa Georges Alain. Du 22 Juillet 2022 au 22 juillet 2024.

▪ **Decree N°2023/567 of 12 December 2023** to grant an extension of service period to civil servant. Mr. Etoundi Mballa Georges Alain, at 22th July 2022 at 22 th July 2024.

▪ **Décret N°2023/568 du 13 décembre 2023** portant nomination de Responsables au Ministères de la Défense. Colonel Sipa Didier Dongmo et autres.

▪ **Décret N°2023/569 du 13 décembre 2023** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Aspirant Nnomo Joseph Christian.

▪ **Décret N°2023/570 du 13 décembre 2023** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Aspirant Nkengue Nkpwe'e Maurice Smith et autres.

▪ **Décret N°2023/571 du 13 décembre 2023** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Aspirant Kuete Tchadhje Williams Parfait.

▪ **Décret N°2023/572 du 19 décembre 2023** portant nomination d'un Directeur Général à la



Direction Générale de la Recherche Extérieure.  
Monsieur Ghoumo Jean Pierre Robin.

▪ **Decree N°2023/572 of 19 December 2023** to appoint the Director-General of the Directorate General for External Research. Mr Ghoumo Jean Pierre Robin.

▪ **Décret N°2023/573 du 19 décembre 2023** portant nomination d'un Directeur Général Adjoint à la Direction Générale de la Recherche Extérieure. Monsieur Eloundou Mesmin Magloire Aristide.

▪ **Decree N°2023/573 of 19 December 2023** to appoint the Deputy Director-General of the Directorate General for External Research. Mr Eloundou Mesmin Magloire Aristide.

▪ **Décret N°2023/574 du 29 décembre 2023** portant inscription au tableau d'avancement de grades des personnels Officiers d'Active des Forces de Défense, au titre de l'année budgétaire 2024, Lieutenant-colonel Saidou Abba et autres.

▪ **Décret N°2023/575 du 29 décembre 2023** portant promotion aux grades supérieurs, des personnels Officiers d'Active des Forces de Défense, au titre du premier semestre de l'année budgétaire 2024. Lieutenant-colonel Saidou Abba et autres.

▪ **Décret N°2023/576 du 29 décembre 2023** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et inscription au tableau d'avancement de grade, des Adjudants-Chefs et Maîtres-Principaux des Forces de Défense, au titre de l'année budgétaire 2024. Adjudant-chef Matong Laurence Joëlle et autres.

▪ **Décret N°2023/577 du 29 décembre 2023** portant promotion aux grades de Sous-lieutenant et Enseigne de Vaisseau de 2ème Classe, des Adjudants-Chefs et Maîtres-Principaux des Forces de Défense inscrits au tableau d'avancement de grade, au titre de l'année budgétaire 2024. Adjudant-chef Matong Laurence Joëlle et autres.

▪ **Décret N°2023/578 du 29 décembre 2023** portant ratification du Protocole et les Statuts relatifs au Fonds Monétaire Africain, adoptés à Malabo, en Guinée Equatoriale le 27 juin 2014.

▪ **Decree N°2023/578 of 29 December 2023** to ratify the Establishment Protocol and Rules and Regulations of the African Monetary Fund, adopted in Malabo, Equatorial Guinea on 27 June 2014.

▪ **Décret N°2023/579 du 29 décembre 2023** portant ratification de l'accord de coopération

militaire entre la République du Cameroun et la Fédération de Russie, signé le 12 avril 2022 à Moscou.

▪ **Decree N°2023/579 of 29 December 2023** to ratify the Military Cooperation Agreement between the Republic of Cameroon and the Russian Federation; signed in Moscow on 12 April 2022.

▪ **Décret N°2023/580 du 29 décembre 2023** portant ratification de l'Accord-cadre de Coopération en matière de Défense et de Sécurité entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de d'Irlande du Nord, signé le 10 janvier 2023 à Londres.

▪ **Decree N°2023/580 of 29 December 2023** to ratify the Framework Cooperation Arrangement on Defense and Security between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, signed in London on 10 January 2023.

▪ **Décret N°2023/581 du 29 décembre 2023** portant ratification de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la Fédération de Russie, relatif à la suppression réciproque de l'obligation de visa pour les détenteurs de passeports diplomatique ou de service, signé le 27 juillet 2023 à Saint-Petersbourg (Russie).

▪ **Decree N°2023/581 of 29 December 2023** to ratify the Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the Russian Federation on the reciprocal Exemption from visa Requirements for Holders of Diplomatic or service Passport, signed in Saint Petersburg, Russia on 27 July 2023.

▪ **Décret N°2023/582 du 29 décembre 2023** portant ratification de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Cameroun et le Gouvernement de la République Arabe d'Egypte relatif à l'exemption réciproque de visa pour les détenteurs de Passeports Diplomatique, Spécial ou de Service signé le 04 mai 2023 à Yaoundé (Cameroun).

▪ **Decree N°2023/582 of 29 December 2023** to ratify the Agreement between the Government of the Republic of Cameroon and the Government of the Arab Republic of Egypt on Reciprocal Visa Exemption for Holders of Diplomatic, Special and



Service Passports, signed in Yaounde on 4 may 2023.

▪ **Décret N°2023/583 du 30 décembre 2023** portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de huit (08) Commissaires de Policer Principaux au grade de Commissaire Divisionnaire au titre de l'année 2023. Commissaire de Police Principal Boubakari Oumarou et autres.

▪ **Décret N°2023/584 du 30 décembre 2023** portant avancement de grade au choix de huit (08) Commissaires de Police Principaux au grade de Commissaire Divisionnaire au titre de l'année 2023 et avancement d'échelon de deux (02) Commissaires Divisionnaires. Commissaire de Police Principal Boubakari Oumarou et autres.

▪ **Décret N°2023/585 du 30 décembre 2023** portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de cinquante-quatre (54) Commissaires de Police au grade de Commissaire de Police Principal au titre de l'année 2023. Commissaire de Police Assie Mbida Urbain et autres.

▪ **Décret N°2023/586 du 30 décembre 2023** portant avancement de grade au choix de cinquante-quatre (54) Commissaires de Police au grade de Commissaire de Police Principal au titre de l'année 2023. Commissaire de Police Mbieme Salif Aziz et autres.

▪ **Décret N°2023/587 du 30 décembre 2023** portant inscription de cent treize (113) Officiers de Police Principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au Cadre des Commissaires de Police au titre de l'année 2023. Officier de Police Principal Patrick Fonfoug Bobuala et autres.

▪ **Arrêté N°0948/CAB/PR du 06 décembre 2023** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Nganji Nkfunkoh Joseph (Mle 041 560-C), Officier de Police de 2e grade décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0949/CAB/PR du 06 décembre 2023** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Moume Max Léandre (Mle 607 691-Z), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0950/CAB/PR du 06 décembre 2023** constatant la cessation d'activités des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Zogdoule Asso'o Guy Germain (Mle 606 998-S), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0951/CAB/PR du 06 décembre 2023** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de

Monsieur Zekeng Victor (Mle 055 187-O), Gardien de la Paix Principal décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0952/CAB/PR du 06 décembre 2023** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndounga Ze Prosper (Mle 607 725-T), Inspecteur de Police Principal, pour absences injustifiées en services, faits commis durant la période du 09 mars au 19 juin 2023.

▪ **Arrêté N°0953/CAB/PR du 06 décembre 2023** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Ambani Bitti Pauline (Mle B-057 316), Gardien de la Paix de 2<sup>e</sup> grade, pour soustraction frauduleuse d'une arme à feu de service avec un chargeur garni de dix munitions. Faits commis les 09 et 10 avril 2022.

▪ **Arrêté N°0954/CAB/PR du 06 décembre 2023** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Abdoulaye Edouard, (Mle 701 930-M), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour indéclicatesse commise dans la vie privée et préjudiciable au renom de la Police, par détournement de fonds à lui confiés par des tiers et faute contre l'honneur, le devoir et la probité, par non-respect de ses engagements. Faits commis en 2021.

▪ **Arrêté N°0955/CAB/PR du 06 décembre 2023** portant révocation d'office de Monsieur Mikaye Moussima Emmanuel (Mle B-058 848), Gardien de la Paix de 2e grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0956/CAB/PR du 07 décembre 2023** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Taye Henri (Mle 169 136-V), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0957/CAB/PR du 11 décembre 2023** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Bissono Régine (Mle 524 518-W), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0958/CAB/PR du 11 décembre 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Essomba Tabi René François (Mle 570 347-M), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0959/CAB/PR du 11 décembre 2023** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Ndjana Taddé, (Mle 139 396-M), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade, décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0960/CB/PR du 12 décembre 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension



attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles à Madame Ngueta Lydienne, (Mle 527 898-A), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0961/CB/PR du 12 décembre 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles à Monsieur Mahamat Mey Ali, (Mle 366 515-F), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0962/CB/PR du 12 décembre 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles à Monsieur Yabana Robert (Mle 148 371-A), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0963/CB/PR du 12 décembre 2023** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles à Monsieur Mbarga Eyong (Mle 525 594-F), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0964/CB/PR du 12 décembre 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles à Monsieur Tume Lawrence, (Mle 170 915-T), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0965/CAB/PR du 12 décembre 2023** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kodji Tize (Mle 174 016-X), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0967/CAB/PR du 12 décembre 2023** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Otto Mebale Gustave Clavin (Mle 599 398-Y), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0968/CB/PR du 18 décembre 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles à Monsieur Godfrey Bime Kilai (Mle 366 021-M), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0969/CAB/PR du 18 décembre 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Miri Joël, (Mle 512 998-G), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0970/CAB/PR du 18 décembre 2023** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Moussa Djallo (Mle 161 644-D), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0972/CAB/PR du 18 décembre 2023** accordant le cumul de pensions de réversion aux orphelins de Madame Gouzibo née Zebri Yvette, veuve de Monsieur Gouzibo Jean Claude (Mle 856 469-W), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade décédé. A compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

▪ **Arrêté N°0973/CAB/PR du 18 décembre 2023** allouant la pension d'invalidité permanente et celle de réversion aux ayants cause de Monsieur Kah Cyprian Nkwoh, (Mle 156 896-O), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade, décédé à la retraite. A compter de 1<sup>er</sup> avril 2021.

▪ **Arrêté N°0974/CB/PR du 22 décembre 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles à Mademoiselle Njafuh Tabitha Bosungme (Mle 117 252-F), Commissaire de Police. A compter du 10 janvier 2019.

▪ **Arrêté N°0975/CB/PR du 22 décembre 2023** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles à Monsieur Ndzi Augustine Njodzila (Mle 502 243-T), Commissaire de Police. A compter du 1<sup>er</sup> février 2024



▪ **Arrêté N°0976/CAB/PR du 22 décembre 2023** portant intégration de mille quatre cent soixante-onze (1471), Gardiens de la Paix de 1<sup>er</sup> Grade. Élève Gardien de la Paix Abai Nicodème Magloire et autres.

▪ **Arrêté N°0977/CAB/PR du 22 décembre 2023** portant nomination de trois cent-seize (316) Gardiens de la Paix Stagiaires. Elève-Gardiens de la Paix Abaah Atangana Thècle Aurèlie et autres.

▪ **Arrêté N°0978/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de quatre-vingt-quatorze (94) Officiers de Police de 2<sup>ème</sup> grade, au grade d'Officier de Police Principal au titre de l'année 2023. Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade Ondoa Theodore et autres.

▪ **Arrêté N°0979/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant avancement de grade au choix de quatre-vingt-quatorze (94) Officiers de Police de 2<sup>ème</sup> grade au grade d'Officier de Police Principal au titre de l'année 2023. Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade Ondoa Theodore et autres.

▪ **Arrêté N°0980 du 30 décembre 2023** portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de cinq cent soixante (560) Officiers de Police de 2<sup>ème</sup> grade au grade d'Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade au titre de l'année 2023. Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade Djonga né le 03/06/1967 et autres.

▪ **Arrêté N°0981/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant avancement de grade au choix de cinq cent soixante (560) Officiers de Police de 1<sup>er</sup> grade au grade d'Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade et avancement d'échelon de six (06) Officiers de Police de 2<sup>ème</sup> grade. Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade Djonga né le 03/06/1967 et autres.

▪ **Arrêté N°0982/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant avancement d'échelon, intégration et reclassement de quarante-quatre (44) anciens Elèves-Inspecteurs de Police. Ancienne Elève-Inspecteur de Police Youbissi Djeuka Paule Christelle et autres.

▪ **Arrêté N°0983/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant nomination de sept (07) Inspecteurs de Police Stagiaires. Inspecteur de Police Stagiaire Ayollo Ze Moise et autres.

▪ **Arrêté N°0984/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant titularisation de douze (12) Officiers de Police Stagiaires. Officier de Police Stagiaire Metuge Ngoe Titus et autres.

▪ **Arrêté N°0985/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de deux mille deux-cent huit (2208) Inspecteurs de Police au titre de l'année 2023. Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade au grade d'Inspecteur de Police Principal au titre de l'année 2023. L'Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade Ondo Essono Bertrand et autres.

▪ **Arrêté N°0986/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant avancement de grade au choix de deux mille deux cent huit (2208) Inspecteurs de Police de 2<sup>ème</sup> grade au grade d'Inspecteur de Police Principal et reclassement de certains Inspecteurs de Police Principaux. Inspecteur de Police Principal Ondo Essono Bertrand et autres.

▪ **Arrêté N°0987/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant inscription au tableau d'avancement au choix de deux mille trois cent trente-un (2331) Gardiens de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade au grade de Gardien de la Paix Principal au titre de l'année 2023. Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade Aba Ekene Yong Huguette et autres.

▪ **Arrêté N°0988/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant avancement d'échelon de certains Gardiens de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade et reclassement de dix mille trois cent trente-un (2331) Gardiens de la Paix Principal. Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade Menyeng Éric Gabriel et autres.

▪ **Arrêté N°0989/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant inscription au tableau d'avancement au choix de cinq cent soixante-trois (563) Gardiens de la Paix de 1<sup>er</sup> grade au grade de Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade au titre de l'année 2023. Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade Aba Asso'o Marcel Ulrich et autres.

▪ **Arrêté N°0990/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant avancement et reclassement de cinq cent soixante trois (563) Gardiens de la Paix de 1<sup>er</sup> grade au grade de Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade au titre de l'année 2023. Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade Abubakar Sido Adamu et autres.

▪ **Arrêté N°0991/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de cent (100) Inspecteurs de Police de 1<sup>er</sup> grade au grade d'Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade au titre de l'année 2023. Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade Ekodo Fouda Vincent et autres.



- **Arrêté N°0992/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant avancement de grade au choix de cent (100) Inspecteurs de Police de 1<sup>er</sup> grade au grade d'Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade et reclassement de certains Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade. Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> garde Ekodo Fouda Vincent et autres.
- **Arrêté N°0993/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant titularisation de trente (30) Gardiens de la Paix Stagiaires. Stagiaire Afanda Yomo Cédric et autres.
- **Arrêté N°0994/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant titularisation de quatre (04) Inspecteurs de Police Stagiaires. Inspecteur de Police Stagiaire Edang Belinga Géraldine et autres.

- **Arrêté N°0995/CAB/PR 30 décembre 2023** portant inscription de cent cinquante-neuf (159) Gardiens de la Paix Principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au Cadre des Inspecteurs de Police au titre de l'année 2023. Gardien de la Paix Principal Abanda Jean Benoit et autres.
- **Arrêté N°0996/CAB/PR du 30 décembre 2023** portant inscription de deux cent quatre-vingt-onze (291) Inspecteurs de Police Principaux sur la liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Officiers de Police au titre de l'année 2023 Inspecteur de Police Principal Mvondo Germain et autres.

### Récapitulatif des actes pris par le Chef de l'Etat en 2023

Lois	Ordonnances	Décrets	Arrêtés	Circulaires	Total
19	01	587	996	01	1603



## Janvier 2024

*Le Président de la République a signé 78 textes, dont 42 décrets et 36 arrêtés.*

- **Décret N°2024/001 du 02 janvier 2024** portant ouverture d'une Ambassade de la République du Cameroun en République de Corée (Séoul).
- **Decree N°2024/001 of 02 January 2024** to open an Embassy of the Republic of Cameroon in Seoul, Republic of Korea.
- **Décret N°2024/003 du 02 janvier 2024** portant nomination d'un responsable dans les services centraux de la Direction Générale de la Recherche Extérieure (DGRE). Monsieur Miene Mindoumou Robert Arnaud.
- **Decree N°2024/003 of 02 January 2024** to appoint an official in the central of the Directorate General for External Research. Mr. Miene Mindoumou Robert Arnaud.
- **Décret N°2024/004 du 02 janvier 2024** portant nomination de responsable au Secrétariat Général de la Présidence de la République. Messieurs : Manfouo Fouotsa Hervé et Bakouba Alain Noé
- **Decree N°2024/004 of 02 January 2024** to appoint officials at Secretariat General of the Presidency of the Republic: Mrs. Manfouo Fouotsa Hervé and Bakouba Alain Noé.
- **Décret N°2024/005 du 11 janvier 2024** portant modification du décret n°2016/352 du 27 juillet 2016 et reconstitution de la carrière administrative de Monsieur Boubakari Oumarou (Mle 570 427-C), Commissaire de Police Principal.
- **Décret N°2024/009 du 18 janvier 2024** portant nomination d'un Haut-commissaire. Monsieur Ngole Philip Ngwese, Haut-commissaire de la République du Cameroun au Canada.
- **Decree N°2024/009 of 18 January 2024** to appoint à High Commissioner. Mr. Ngole Philip Ngwese.
- **Décret N°2024/010 du 18 janvier 2024** portant renouvellement du mandat du Président et de certains membres du Conseil Constitutionnel.
- **Decree N°2024/010 of 18 January 2024** to renew the term of the President and member of the Constitutional Council.
- **Décret N°2024/011 du 18 janvier 2024** portant nomination de deux membres du Conseil Constitutionnel : Messieurs Minkoa She Adolphe et Logmo Mbelek Aaron
- **Decree N°2024/011 of 18 January 2024** to appoint two members of the Constitutional Council: Messieurs Minkoa She Adolphe et Logmo Mbelek Aaron.
- **Décret N°2023/012 du 18 janvier 2024** portant nomination d'Inspecteurs Généraux des Services Régionaux.
- **Decree N°2024/012 of January 2024** to appoint Inspectors-General of Regional Services.
- **Décret N°2024/013 du 18 janvier 2024** portant nomination de Secrétaires Généraux des Services de Gouverneur de Région.
- **Decree N°2024/013 of 18 January 2024** to appoint Secretaries-General Offices.
- **Décret N°2024/014 du 18 janvier 2024** portant nomination des Préfets. Monsieur Kuela Valeri Herbert et autres.
- **Decree N°2024/014 of 18 January 2024** to appoint Senior Divisional Officers. MR Kuela Valèri Norbert and others.
- **Décret N°2024/015 du 18 janvier 2024** portant nomination des Sous-préfets. Monsieur Matna Tirmou Gabriel et autres.
- **Decree N°2024/015 of 18 January 2024** to appoint Sub divisional Officers. Mr Matna Tirmou Gabriel and others.
- **Décret N°2024/016 du 18 janvier 2024** portant mise en disponibilité d'un Magistrat. Madame Ndong Olemba Bénédicte Clémentine, épouse Ovanada.
- **Decree N°2024/016 of 18 January 2024** to grant a leave without salary to a Judicial and Legal Officer. Mrs Ovanada born Ndong Olemba Bénédicte Clémentine.
- **Décret N°2024/018 du 30 janvier 2024** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Noutchang Landry Roland, cadre supérieur, Directeur de la Promotion et de la Coopération à la CCIMA à Douala, au rang de Chevalier de l'Ordre de la Valeur.
- **Décret N°2024/019 du 30 janvier 2024** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Nengue Samuel Donatien, Administrateur du Fonds de Développement



des Filières Cacao et Café à Yaoundé, promu au grade de Commandeur et autres.

▪ **Décret N°2024/020 du 30 janvier 2024** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Meli Pierre, Directeur Général de la Mission de Contrôle ECTA-BTP, promu à la dignité de Grand Officier et autres.

▪ **Décret N°2024/021 du 30 janvier 2024** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Anan Zen, Chargé d'Affaires de l'Ambassade d'Israël au Cameroun, arrivée en fin séjour, promu au grade d'Officier de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2024/022 du 30 janvier 2024** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Son Excellence Abayomi Gabriel Olonisakin, Haut-commissaire de la République Fédérale du Nigeria au Cameroun, arrivée en fin de séjour, à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2024/023 du 30 janvier 2024** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Alain Mérieux, Président de la Fondation Mérieux, à compter du 02 juin 2023 promu au Grade d'Officier de l'Ordre de la Valeur à titre exceptionnel.

▪ **Décret N°2024/024 du 30 janvier 2024** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Pr. Minkoa She Adolphe, Recteur de l'Université de Yaoundé II Soa, au grade de Commandeur et autres.

▪ **Décret N°2024/025 du 30 janvier 2024** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Madame Oli Seke Denise, réalisatrice des travaux de construction du bâtiment de NFC Bank, au Grade d'Officier et autres.

▪ **Décret N°2024/026 du 30 janvier 2024** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Madame Bimbina Ipambe Madeleine, épouse Tefak, Présidente du Conseil d'Administration de FALC à Yaoundé et autres.

▪ **Décret N°2024/027 du 30 janvier 2024** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Omba Oyono Lionel, expert en eau et énergie à Yaoundé, au grade de Chevalier de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2024/028 du 30 janvier 2024** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Basile Messobot Sep, Ministre Plénipotentiaire

de classe exceptionnelle, à compter du 30 août 2023 promu au grade d'Officier l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2024/029 du 30 janvier 2024** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Zang Nguete Rose, ancien Ministre des Affaires Sociales, dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur.

▪ **Décret N°2024/030 du 30 janvier 2024** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Monseigneur Roger Pirenne, Archevêque émérite de Bertoua, dignité de Grand Officier.

▪ **Décret N°2024/031 du 30 janvier 2024** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Atia Anyenjang Daniel, ancien Maire du Conseil Urbain de Bamenda, dignité de Grand Officier.

▪ **Décret N°2024/032 du 30 janvier 2024** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Ngalle Eyoum, Secrétaire de la CONAC, dignité de Grand Officier.

▪ **Décret N°2024/033 du 30 janvier 2024** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Njomkam Joseph Aime, chef traditionnel de 3e degré du village Nkounkoua à Bana, au grade de Commandeur.

▪ **Décret N°2024/034 du 30 janvier 2024** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Ngo Ndjock Yebga Marie, veuve du leader Indépendantiste Ruben Um Nyobe, au grade de Chevalier.

▪ **Décret N°2024/035 du 30 janvier 2024** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Madame Ngo Nsongan Marthe Rosette Bibiane, épouse Essomba, Sous-directeur du suivi du transport et de la distribution de l'électricité à Yaoundé, au grade de Chevalier et autres.

▪ **Décret N°2024/036 du 30 janvier 2024** portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Docteur Bidjogo Atangana, Administrateur, Directeur Général de la Fondation Médicale Ad Lucem au Cameroun (FALC), dignité de Grand Cordon.

▪ **Arrêté N°0001/CAB/PR du 11 janvier 2024** accordant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Tacham Thomas Tabu (Mle U-109 851), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0002/CAB/PR du 11 janvier 2024** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur



Tacham Thomas Tabu (Mle U-109 851), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0003/CAB/PR 11 janvier 2024** accordant le capital-décès quintuplé aux ayants cause de Monsieur Jean Kolona (Mle A-106 755), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0004/CAB/PR du 11 janvier 2024** accordant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Jean Kolona (Mle A-106 755), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0005/CAB/PR du 12 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Dassou Joseph, (Mle 164 352-U), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0006/CAB/PR du 12 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngwem Luc (Mle 525 698-G), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0008/CAB/PR du 12 janvier 2024** portant révocation d'office de Monsieur Minka Joseph Obeain (Mle 582 906-Q), Inspecteur de Police de 2<sup>e</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0009/CAB/PR du 12 janvier 2024** constatant la cessation d'activité de suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Boubou Etienne (Mle 357 625-R), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0010/CAB/PR du 12 janvier 2024** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Madame Edoa Eyenga Céline épouse Bagnimpa (Mle 169 572-D), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade, décédée à la retraite.

▪ **Arrêté N°0011/CAB/PR du 17 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Awonti Nazarius Mbigah (Mle 168 990-Z), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0012/CAB/PR du 17 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kimbi Gilbert Nganjo, (Mle 501 746-H), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0013/CAB/PR du 18 janvier 2024** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0147/CAB/PR du 30 mars 2023 portant révocation d'office de Monsieur Asongfua Efuenji Charles (Mle 571 966-L), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0014/CAB/PR 18 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tchoumbou Alexandre, (Mle 366 190-M), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0015/CAB/PR du 18 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins Vingt-cinq (25) ans de services effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles à Monsieur Dieme Roger (Mle 169 074-H), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

▪ **Arrêté N°0016/CAB/PR du 18 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins Vingt-cinq (25) ans de services effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles à Monsieur Amadjoulde Oscar (Mle 156 906-X), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

▪ **Arrêté N°0017/CAB/PR du 18 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins Vingt-cinq (25) ans de services effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles à Monsieur Boulawe Pierre (Mle 150 832-L), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

▪ **Arrêté N°0019/CAB/PR du 18 janvier 2024** portant avancement d'échelon, reclassement, allocation de la pension d'ancienneté à Monsieur Nlend Etienne (Mle 055 197-X), Commissaire de Police révoqué et décédé, puis allocation de la pension de réversion à son ayant cause.

▪ **Arrêté N°0020/CAB/PR du 18 janvier 2024** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ndjawé François, (Mle 356 040-T), commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0021/CAB/PR du 18 janvier 2024** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Enama Mballa Leonard (Mle 606 761-W), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0022/CAB/PR du 18 janvier 2024** allouant la pension de réversion et d'invalidité permanente aux ayants cause de Monsieur Amougou Balla Albert (Mle 025 367-N), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade, décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0025/CAB/PR du 18 janvier 2024** portant révocation d'office de Monsieur Manjie Njitarie Brandon (Mle T-109 394), Gardien de la Paix de 2<sup>e</sup> grade, pour abandon de poste.



- **Arrêté N°0026/CAB/PR du 18 janvier 2024** portant révocation d'office de Monsieur Telda Youmessi Paul Colince (Mle V-056 982), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0027/CAB/PR du 18 janvier 2024** portant révocation d'office de Madame Mballa Hortense Gladys (Mle U-058 595), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0028/CAB/PR du 19 janvier 2024** portant attribution du Diplôme Technique de Qualification Supérieure de Police à deux Commissaires de Police : Onyong Onyong Maurice et Njikam Daouda.
- **Arrêté N°0029/CAB/PR du 19 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngouanet Bernard (Mle 355 174-G), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0030/CAB/PR du 19 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Souing Makalao (Mle 369 892-A), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0031/CAB/PR du 19 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Dabda Luisna, (Mle 157 207-M), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.
- **Arrêté N°0032/CAB/PR du 19 janvier 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins Vingt-cinq (25) ans de services effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles à Monsieur Bidjogo Olama Michel Archange (Mle 357 535-R), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade. A compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.
- **Arrêté N°0033/CAB/PR du 19 janvier 2024** portant révocation d'office de Monsieur Aba Poro Etienne (Mle 582 360-G), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0034/CAB/PR du 19 janvier 2024** portant révocation d'office de Monsieur Taling Bilong Stephane (Mle M-111 085), Gardien de la Paix de 2<sup>e</sup> grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0036/CAB/PR du 22 janvier 2024** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndanze Linus Ketu (Mle 702 083-Q), Gardien de la Paix Principal.

## Fevrier 2024

*Le Président de la République a pris 56 actes : 16 décrets et 40 arrêtés.*

- **Décret N°2024/043 du 02 février 2024** habilitant le Ministre des Finances à recourir à des émissions de titres publics d'un montant maximum de trois cent soixante-quinze milliards (375 000 000 000) de francs CFA, destinées au financement des projets de développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun 2024.
- **Decree N°2024/043 of 02 February 2024** to authorize the Minister of Finance to issue government securities of a maximum amount of CFAF 375 000 000 000 (three hundred and seventy-five billion), intended in the Finance law of the Republic of Cameroun for the 2024 financial year.
- **Décret N°2024/044 du 09 février 2024** portant mise à la retraite pour limite d'âge de grade et versement dans la réserve mobilisable de certains personnels Officiers des forces de défense. Commandant Mfopet Moubana Leopold et autres.
- **Décret N°2024/045 du 09 février 2024** portant nomination d'un responsable au Ministère des Travaux Publics. Monsieur Mbella Eboumbou Jean-Michel, Directeur Général des Infrastructures.
- **Decree N°2024/045 of 09 February 2024** to appoint an official at the Ministry of Public Works. Mr Mbella Eboumbou Jean Michel.



- **Décret N°2024/046 du 09 février 2024** portant reversement et promotion de Monsieur Mbol Nang dans le corps de l'enseignement supérieur au grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle.
- **Décret N°2024/047 du 09 février 2024** portant classement au domaine public artificiel, des terrains d'une superficie de 04ha 30a 54ca, nécessaires aux travaux de construction d'un poste de péage automatique et d'aménagement de bâtiments, parkings et espaces marchands au lieu-dit « Bamenchi », dans l'arrondissement de Bandja, département du Haut-Nkam, région de l'Ouest.
- **Décret N°2024/049 du 14 février 2024** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Chakounte Wandji Nicodème.
- **Décret N°2024/050 du 14 février 2024** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ndongo.
- **Décret N°2024/051 du 14 février 2024** portant nomination de responsables dans les Services chargés des Relations avec les Assemblées. Monsieur Nkodo Nkodo Armand Désiré et autres.
- **Décret N°2024/052 du 14 février 2024** instituant des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur Owona Joseph, ancien Ministre, membre du Conseil Constitutionnel, décédé le 06 janvier 2024 à Bordeaux (France) des suites de maladie.
- **Decree N°2024/025 of 14 February 2024** to organize an official funeral in honour of Mr Owono Joseph, former Minister, Member of the Constitutional Council, who died on 06 January 2024 at Bordeaux, France due to illness.
- **Décret N°2024/053 du 15 février 2024** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer, avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un accord de crédit d'un montant de 255 millions d'euros, soit environ 280 millions de dollars USD, équivalent à 176,7 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet pour l'amélioration de la connectivité, la résilience et l'inclusion le long de l'axe routier Mora-Dabanga -Kousseri (PACRI).
- **Decree N°2024/053 of 15 February 2024** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with International

Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of EUR 255 Million, or approximately USD 280 million, equivalent to CFAF 176,7 billion, to finance the Project to Enhance Connectivity, Resilience and Inclusion along the Mora-Dabanga-Kousseri Highway (PACRI).

- **Décret N°2024/054 du 15 février 2024** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer, avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un accord de prêt d'un montant de 300 millions de dollars US, soit environ 189,2 milliards de francs CFA, pour le financement du programme axé sur les résultats (PforR) du secteur de l'électricité au Cameroun.
- **Decree N°2024/054 of 15 February 2024** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the International Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of USD 300 million, or approximately CFAF 189.2 billion, to finance the Program-for-Results (PforR) of Cameroon's Electricity Sector.
- **Décret N°2024/055 du 21 février 2024** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer, avec le Groupe de la Banque Mondiale, un accord de prêt IDA d'un montant de 275 900 000 euros soit environ 181 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet régional d'amélioration de la performance du Corridor rail/route Douala-N'Djamena (PCDN).
- **Decree N°2024/055 of 21 February 2024** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the World Bank Group, an IDA loan agreement for an amount of EUR 275 900 000, approximately CFAF 181 billion, to finance the Regional Project to Improve the Performance of the Douala/Ndjamenai Rail/Road Corridor (PCDN).
- **Décret N°2024/056 du 21 février 2024** portant revalorisation du montant des allocations familiales servies aux travailleurs.
- **Decree N°2024/056 of 21 February 2024** to increase family allowances paid to Workers.
- **Décret N°2024/057 du 21 février 2024** portant revalorisation de la rémunération mensuelle de base des personnels civils et militaires.
- **Arrêté N°0037/CAB/PR du 05 février 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngnoupaye Jean Marie, (Mle 525 813-S), Officier de Police Principal.



- **Arrêté N°0038/CAB/PR du 05 février 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tabiy Bomdzele Eric (Mle 369 403-P), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.
- **Arrêté N°0039/CAB/PR du 09 février 2024** portant prorogation du détachement temporaire à l'Union Africaine de deux Officiers Supérieurs des forces de défense (deux ans). Colonels Nanci Yossi Raoul et Mekolle Ngoula James Gildas.
- **Arrêté N°0040/CAB/PR du 09 février 2024** portant prorogation du détachement temporaire à l'Union Africaine de cinq Sous-officiers des forces de défense (deux ans). Maître Principal Major Neyowam Sylvie et autres.
- **Arrêté N°0041/CAB/PR du 14 février 2024** portant attribution d'un capital-décès quintuplé aux ayants cause d'un Officier Marinier. Feu le Maître Ousmanou Sadou.
- **Arrêté N°0042/CAB/PR du 14 février 2024** portant attribution d'un capital-décès quintuplé aux ayants cause d'un Sous-officier. Feu le Maréchal-des-Logis Armel Liempime Joseph.
- **Arrêté N°0043/CAB/PR du 14 février 2024** portant attribution du capital-décès quintuplé aux ayants cause d'un Militaire de Rang. Feu le soldat de 2<sup>e</sup>me classe Mbailassem Arno.
- **Arrêté N°0044/CAB/PR du 14 février 2024** portant attribution d'un capital-décès et concession d'une pension temporaire d'orphelins aux ayants cause d'un Officier. Feu le Lieutenant-colonel Kamga Cyrus Landry.
- **Arrêté N°0045/CAB/PR du 14 février 2024** portant attribution d'un capital-décès à l'ayant cause d'un Officier. Feu le Capitaine Kemeza Dongmo Aurélien.
- **Arrêté N°0046/CAB/PR du 14 février 2024** portant nomination de responsables dans les Services chargés des Relations avec les Assemblées. Madame Fadimatou Boukar, épouse Ibamie Madam et autres.
- **Order N°0046/CAB/PR of 14 February 2024** to appoint officials in the Services in charge of Relations with the Assemblies. Mr Fadimatou Boukar, spouse Ibamie Madam and others.
- **Arrêté N°0047/CAB/PR du 16 février 2024** accordant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Anusine Godlove (Mle I-057 375), Gardien de la Paix de 2<sup>e</sup> grade.
- **Arrêté N°0048/CAB/PR du 16 février 2024** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Anusine Godlove ((Mle I-057 375), Gardien de la Paix de 2<sup>e</sup> grade.
- **Arrêté N°0049/CAB/PR du 22 février 2024** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0058/CAB/PR du 16 février 2022 portant admission à la retraite et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ngbawa Oyono (Mle 366 589-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0050/CAB/PR du 22 février 2024** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0047/CAB/PR du 17 janvier 2023 portant révocation d'office de Monsieur Bolo Bolo Etienne Marcel (Mle 582 744-J), Inspecteur de Police de 2<sup>e</sup> grade.
- **Arrêté N°0051/CAB/PR du 26 février 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de services effectif, prévue à l'article 5 du décret N° 74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à Monsieur Nihi Zourmba (Mle 366 571-S), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0052/CAB/PR du 26 février 2024** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Djeufack Martin (Mle 359 672-G), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0053/CAB/PR du 26 février 2024** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Sama Mary Vasona épouse Fomunyam (Mle 527 688-Y), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0054/CAB/PR du 26 février 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Ngo Bitomol Généviève (Mle 369 883-A), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.
- **Arrêté N°0055/CAB/PR du 26 février 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mvondo Nkoa Jean (Mle 372 048-M), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.
- **Arrêté N°0056/CAB/PR du 26 février 2024** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Beyo Paul (Mle 357 790-Q), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.



- **Arrêté N°0061/CAB/PR du 26 février 2024** portant révocation d'office de Monsieur Tsague Romanie Edmond (Mle 600 339-C), Inspecteur de Police de 2<sup>e</sup> grade, pour abandon de poste à compter du 13 octobre 2022.
- **Arrêté N°0062/CAB/PR du 26 février 2024** portant révocation d'office de Monsieur Kalsimbe Séraphin (Mle 766 232-R), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste à compter du 16 mars 2023.
- **Arrêté N°0063/CAB/PR du 29 février 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Guele Joël (Mle 155 926-Z), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0064/CAB/PR du 29 février 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ndam Hamadou (Mle 539 838-X), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0065/CAB/PR du 29 février 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Nkomidio Pauline (Mle 369 697-R), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0066/CAB/PR du 29 février 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension

d'ancienneté à Monsieur Haka Simon (Mle 357 776-F), Officier de Police Principal.

- **Arrêté N°0067/CAB/PR du 29 février 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des pensions Civiles, à Monsieur Zihad Chekoulef (Mle 359 791-M), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.
- **Arrêté N°0070/CAB/PR du 29 février 2024** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Mbomo Maurice (Mle 145 229-A), Commissaire de Police décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0071/CAB/PR du 29 février 2024** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Tamun Festus Ndifor (Mle 157 584-T), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0076/CAB/PR du 29 février 2024** portant révocation d'office de Monsieur Nsotaka Mervyn Nyuyseni (Mle N-107 247), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste, à compter du 14 septembre 2020.

## Mars 2024

*Le Président de la République a pris 109 actes, dont 38 décrets et 71 arrêtés.*

- **Décret N°2024/058 du 13 mars 2024** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Capitaine de Vaisseau Kenfack Dongmo Emmanuel et autres.
- **Décret N°2024/059 du 13 mars 2024** portant nomination de responsables dans les Missions Militaires près certains postes diplomatiques de la République du Cameroun à l'étranger. Colonel Melingui Fils Célestin Achille et autres.
- **Décret N°2024/060 du 13 mars 2024** portant nomination des Officiers Magistrats dans les

parquets des tribunaux militaires. Capitaine de Frégate Mponguia Marie Didier et autres.

- **Décret N°2024/061 du 13 mars 2024** portant nomination des Officiers Magistrats aux sièges des tribunaux militaires. Chef de Bataillon Tatapong Giscard Ndifor et autres.
- **Décret N°2024/062 du 13 mars 2024** portant nomination des Officiers Magistrats chargés de l'action publique devant les Chambres militaires des Cours d'appel. Lieutenant-colonel Eva Oyono Il Jean Bernard et autres.



- **Décret N°2024/063 du 13 mars 2024** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Colonel Amboakwe Gains Ujogha et autres.
- **Décret N°2024/064 du 13 mars 2024** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec Banco Santander, branche de Hong-Kong, un accord de prêt d'un montant de 50 millions d'euros, soit environ 32,8 milliards de francs CFA, pour le financement partiel de la deuxième phase du projet d'extension au plan national du système intelligent de vidéosurveillance urbaine.
- **Decree N°2024/064 of 13 March 2024** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with Banco-Santander, Hong-Kong Branch, a loan agreement for an amount of EUR 50 million, or approximately CFA 32.8 billion, to partially finance phase two of the Project to extend the Intelligent Urban Video Surveillance System Nationwide.
- **Décret N°2024/065 du 14 mars 2024** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Atanga Simplicie, Ministre Plénipotentiaire de classe Hors échelle, du 02 mars 2024 au 1er mars 2026.
- **Décret N°2024/066 du 26 mars 2024** portant admission au corps des Officiers d'Active des forces de défense et nomination au grade. Elève-Officier d'Active Sogboa Hamat Ezéchiel.
- **Décret N°2024/067 du 26 mars 2024** portant admission au corps des Officiers d'Active des forces de défense et nomination au grade. Elève-Officier d'Active Zo'o Ba Ndongo Joses Kevin.
- **Décret N°2024/068 du 26 mars 2024** portant admission au corps des Officiers d'Active des forces de défense et nomination au grade. Elève-Officier d'Active Kapseu Tchoukoudjouop Jorin Fery et autres.
- **Décret N°2024/069 du 26 mars 2024** portant admission au corps des Officiers d'Active des forces de défense et nomination au grade. Lieutenant Kammi Samuel et autres.
- **Décret N°2024/072 du 26 mars 2024** portant changement de corps d'un personnel Officier de l'Armée de l'Air. Capitaine Olle Aka'a Emmanuel, pour le compte de l'Armée de Terre.
- **Décret N°2024/074 du 26 mars 2024** portant admission au corps des Officiers d'Active des forces de défense et nomination au grade. Officier d'Active Talang Sama Fabrice Ambroise et autres.
- **Décret N°2024/076 du 27 mars 2024** portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne haute tension de 90 KV entre Bertoua et Abong-Mbang et entre Bertoua et Batouri, ses voies d'accès transversales et des postes HT/MT associés, dans la Région de l'Est.
- **Décret N°2024/077 du 28 mars 2024** portant intégration de Monsieur Oumar Mahamat dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2024/078 du 28 mars 2024** portant intégration et promotion de Monsieur Mezui Christophe dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de 2ème classe, 4em échelon.
- **Décret N°2024/079 du 28 mars 2024** portant intégration de Madame Fita Dassou Elisabeth, épouse Moksia dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2ème classe, 1er échelon.
- **Décret N°2024/080 du 28 mars 2024** portant intégration de Monsieur Nana Cyrille dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de 2ème classe, 6em échelon.
- **Décret N°2024/081 du 28 mars 2024** portant intégration et promotion de Monsieur Miendjiem Isidore Léopold dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Professeur de classe exceptionnelle.
- **Décret N°2024/082 du 28 mars 2024** portant intégration et promotion de Monsieur Ejoh Aba Richard dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Professeur de classe exceptionnelle.
- **Décret N°2024/083 du 28 mars 2024** portant intégration et promotion de Monsieur Ngakou



Albert dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Professeur de classe exceptionnelle.

▪ **Décret N°2024/084 du 28 mars 2024** portant intégration et promotion de Monsieur Tchouankeu Jean Claude dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle.

▪ **Décret N°2024/085 du 28 mars 2024** portant intégration et promotion de Monsieur Kamdem Cyrille Bergaly dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de 2<sup>ème</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon.

▪ **Décret N°2024/086 du 28 mars 2024** portant intégration et promotion de Monsieur Bitom Dieudonné Lucien dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle.

▪ **Décret N°2024/087 du 28 mars 2024** portant intégration et promotion de Monsieur Monembou Cyrille dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de 2<sup>ème</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon.

▪ **Décret N°2024/088 du 28 mars 2024** portant intégration de Madame Maffo Maffo Nicole Liliane dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2<sup>ème</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon.

▪ **Décret N°2024/089 du 28 mars 2024** portant intégration de Madame Poualeu Kameni Sylviane Laure dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2<sup>ème</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon.

▪ **Décret N°2024/090 du 28 mars 2024** portant intégration de Monsieur Ndjeumi Chrisdel Chancelice dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 2<sup>ème</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon.

▪ **Décret N°2024/091 du 28 mars 2024** portant reversement et promotion de Monsieur Biwole Sida Magloire dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Professeur de classe exceptionnelle.

▪ **Décret N°2024/092 du 28 mars 2024** portant reversement et promotion de Monsieur Bob'Oyono Jean-Marie dans le corps de

l'Enseignement Supérieur, au grade de Professeur de classe exceptionnelle.

▪ **Décret N°2024/093 du 28 mars 2024** portant reversement et promotion de Madame Ayafor née Miriam Mafor Mbafor dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de Conférences de classe exceptionnelle.

▪ **Décret N°2024/094 du 28 mars 2024** portant classement au domaine public artificiel du terrain d'une superficie totale de 125 ha 00 a 00 ca nécessaire aux travaux d'aménagement de l'Aéroport de Kribi, au lieu-dit « Pongo Aviation », arrondissement de Lokoundje, département de l'Océan, Région du Sud.

▪ **Décret N°2024/095 du 28 mars 2024** modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2020/384 du 13 juillet 2020 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction des ouvrages du Projet de construction des lignes 225 KV Ngaoundéré-Tibati, département de la Vina, région de l'Adamaoua.

▪ **Arrêté N°0077/CAB/PR du 05 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant une pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à Monsieur Liman Alifa (Mle 370 696-J) Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0078/CAB/PR du 05 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à Monsieur Ngwei Joseph, (Mle 359 585-P), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0085/CAB/PR du 05 mars 2024** portant révocation d'office de Monsieur Ndaze Linus Ketu (Mle 702 083-Q), Gardien de la Paix de 2<sup>e</sup> grade.



- **Arrêté N°0086/CAB/PR du 06 mars 2024** portant acceptation de l'offre de démission de Madame Nzie Djiki Oussena épouse Ghapinjou (Mle 597 372-M), Inspecteur de Police Principal, pour convenances personnelles.
- **Arrêté N°0089/CAB/PR du 12 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nguionkoin Jean Marie (Mle 520 792-C), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0090/CAB/PR du 12 mars 2024** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Bilounwa Madeleine, (Mle 252 732-E), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0091/CAB/PR du 12 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nkwetta Alexandre Nkeng (Mle 169 198-S), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.
- **Arrêté N°0092/CAB/PR du 12 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngembah Samuel (Mle 370 936-G), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.
- **Arrêté N°0093/CAB/PR du 12 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Wahile René (Mle 147 958-U), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.
- **Arrêté N°0094/CAB/PR du 12 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant une pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des pensions Civiles, à Monsieur Adamou Mouhamadou (Mle 150 032-E) Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.
- **Arrêté N°0095/CAB/PR du 12 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant une pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à Monsieur Garba André (Mle 370 712-B) Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.
- **Arrêté N°0100/CAB/PR du 12 mars 2024** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Essono Ambassa Polycarpe Maxime, (Mle 766 094-T), Gardien de la Paix 1<sup>er</sup> grade, pour manquements aux consignes par perquisition et saisie irrégulières, et indécatesse où compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion de fonds, rétention sans droit et tentative de vente d'un motocycle appartenant à autrui.
- **Arrêté N°0101/CAB/PR du 13 mars 2024** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Capitaine de Corvette Minkoulou Minkoulou Pierre et autres.
- **Arrêté N°0102/CAB/PR du 13 mars 2024** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Chef d'Escadron Ze Luc Daniel et autres.
- **Arrêté N°0103/CAB/PR du 13 mars 2024** portant nomination de responsables dans les Missions Militaires près certains postes diplomatiques de la République du Cameroun à l'Etranger. Lieutenant -Colonel Essongo Ndema Christel et autres.
- **Arrêté N°0104/CAB/PR du 18 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ebong Joseph Ewoh Bawunken (Mle 165 410-K), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0105/CAB/PR du 18 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mve Obama Timothée (Mle 520 944-Z), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0106/CAB/PR du 18 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mbede Koa Vincent (Mle 366 267-R), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0107/CAB/PR du 18 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mbarga Mbarga Venant (Mle 370 003-D), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0108/CAB/PR du 18 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la



pension d'ancienneté à Monsieur Hassana Wadjiri (Mle 173 986-D), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0109/CAB/PR du 18 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngoe Patrick Edie (Mle 370 706-B), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0110/CAB/PR du 18 mars 2024** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant une pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des pensions Civiles, à Monsieur Ketu Asaahnguh Daniel (Mle 503 796-W) Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°010111/CAB/PR du 18 mars 2024** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Eboudou Ze (Mle 546 123-E) Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0113/CAB/PR du 18 mars 2024** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndibi Florent Roger, (Mle 769 689-S), Inspecteur de Police Principal, pour manquements aux consignes par perquisition et saisie irrégulières, et indécence où compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion de fonds, rétention sans droit et tentative de vente d'un motocycle appartenant à autrui. Fait commis le 28 avril 2022.

▪ **Arrêté N°0114/CAB/PR du 18 mars 2024** portant révocation d'office de Monsieur Mekoulou Max Michel (Mle 606 567-M), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0115/CAB/PR du 18 mars 2024** portant révocation d'office de Madame Mbiadou Kouamen Keren Happuch (Mle R- 058 643), Gardien de Paix Principal, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0116/CAB/PR du 18 mars 2024** portant révocation d'office de Madame Mbomo Christine Germaine (Mle 571 726-X), Gardien de la Paix de 2<sup>e</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0117/CAB/PR du 21 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Foin Ivo Alei (Mle 356 772-N), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0120/CAB/PR du 27 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tidoh Emmanuel (Mle 537 841-V), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0121/CAB/PR du 27 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant une pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des pensions Civiles, à Monsieur Sali Beidi (Mle 366 539-R), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0124/CAB/PR du 27 mars 2024** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Toudjani Ali (Mle 159 407-V), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0129/CAB/PR du 27 mars 2024** portant révision de certaines dispositions de l'arrêté n° 0848/CAB/PR du 12 octobre 2022 allouant les pensions de réversion et d'invalidité permanente à l'ayant cause de Monsieur Mengata Mengata Jean Calvin (Mle 135 172-N), Commissaire de Police Principal décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0136/CAB/PR du 28 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant une pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à Monsieur Hourse Jacques, (Mle 155 983-E), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0137/CAB/PR du 28 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant une pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant organisation du régime des pensions civiles, à Monsieur Moulioum Pierre Célestin (Mle 148 146-E), Officier de Police Principal.



▪ **Arrêté N°0138/CAB/PR du 28 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant une pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des pensions Civiles, à Monsieur Baba Léon, (Mle 147 550-Z), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0139/CAB/PR du 28 mars 2024** portant admission à la retraite et allouant une pension attribuée aux fonctionnaires ayant accompli au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n° 74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des pensions Civiles, à Monsieur Sone Léon, (Mle 540 774-M), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0143/CAB/PR du 28 mars 2024** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Eyili Sylvie Rita, (Mle 570 547-O), Commissaire de Police, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par institution d'un réseau parallèle de délivrance de visas et indécatesse où compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis en novembre et décembre 2022.

▪ **Arrêté N°0144/CAB/PR du 28 mars 2024** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ndongo Ebini Jacques, (Mle 606 954-P), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade, pour manquements aux consignes par utilisation d'un véhicule de service et indécatesse où compromission portant atteinte à la considération de la Police par soustraction frauduleuse des pneus neufs dudit véhicule. Fait commis dans la nuit du 28 au 29 mars 2023.

▪ **Arrêté N°0145/CAB/PR du 28 mars 2024** portant révocation de Monsieur Maina Jean Claude (Mle 583 070-F), Officier de Police de 2<sup>e</sup> grade, pour manquements aux consignes par sortie du territoire national sans autorisation préalable, faute contre l'honneur, le devoir et la probité par trafic de stupéfiants en territoire étranger. Fait commis du 30 juillet au 13 décembre 2022.

▪ **Arrêté N°0146/CAB/PR du 28 mars 2024** portant révocation d'office de Monsieur Evouna Philippe (Mle E-108 055), Gardien de la Paix de 2<sup>e</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0147/CAB/PR du 28 mars 2024** portant révocation d'office de Monsieur Ngazatua Hamadjam Jean Clavaire (Mle J-107 116), Gardien de la Paix 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

# LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

NEWSLETTER ON THE  
MANDATE OF GREAT  
OPPORTUNITIES





*Vœux de Nouvel An  
Yaoundé, le 11 janvier 2024*